DONZENAC

Bulletin municipal 2013

Bien dans ma Commune,
Bien dans ma Vie.

Donzenac jumelée avec Wolframs Eschenbach et Riche

Sommaire

* Le mot du Maire de Donzenac 1
* Les mots d'amitié de Riche et de Wolframs Eschenbach .....
* Réunions du Conseil Municipal .....
* Intercommunalité .....
* Budget 2013 .....
* Budget 2013 - Fonctionnement .....
* Budget 2013 - Investissement .....
* Taux des impôts locaux ratios 2012 .....
* Élections .....
* Urbanisme.....
* Etat civil: naissances.....
* Etat civil: mariages.....
* Etat civil: décès .....
* Agenda 21 .....
* SPANC .....
* SIRTOM.....
* Fleurissement .....
* Réalisations 2013 .....
* Culture: Médiathèque Claude Peyraud.....
* Culture: Espace Public Numérique .....
* Notre école .....
* Centre d'incendie et de secours.....
* EHPAD «l'Abri du Temps» .....
* Gendarmerie Nationale.....
* Zoom sur ma commune.....
* L'année en images.....
* Tarifs 2013 .....
* Félicitations .....
* Entreprises et services.....
* Projets 2013 .....
* Vœux et bienvenue .....
* Associations .....
* Comité des fêtes .....
* Comité de jumelage .....
* Jeunes Sapeurs Pompiers .....
* Paroisse Saint Martin .....
* Adage.....
* Avenir de Donzenac.....
* Groupe Voc'All de Donzenac.....
* Chemin Faisant .....
* Trait d'union 19.....
* Les Amis Travassacois.....
* Vivre à la Rochette.....
* Association pour la Protection des Saulières .....
* Village d'Espeyrut .....
* PSLB Organization.....
* Le Cantou .....
* Familles Rurales .....
* Le Cochonnet Gamadou.....
* Marche Nordique en Corrèze .....
* Judo Club .....
* Yoseikan Budo .....
* Donzenac Oxygène .....
* Hand Ball Club.....
* Union Sportive de Donzenac .....
* Tennis Club .....
* Société de Chasse .....
* Dog's Academy.....
* Informations pratiques .....

« Notre école, c'est notre avenir ! »

L'attachement que porte notre commune à son école est profond tant elle est consciente des intérêts fondamentaux qui les lient l'une à l'autre : le dynamisme de sa population et l'avenir de ses enfants.
Ceci, le Conseil Municipal de Donzenac en est unanimement convaincu.
C'est ainsi qu'il a procédé méthodiquement et inlassablement à la restructuration et à la modernisation de son groupe scolaire, en développant de surcroit des équipements complémentaires (crèche, accueil de loisirs…), afin de faciliter le quotidien des familles.

2013 a donc été l'année de l'accomplissement : celui d'un véritable complexe scolaire et périscolaire regroupant sur un même site une école maternelle et une école primaire avec trois nouvelles salles de classe, un restaurant scolaire, un nouvel accueil de loisirs, une crèche/multi-accueil dont les travaux d'agrandissement viennent de s'achever, ainsi qu'une aire de jeux et de stationnement ; l'ensemble étant entièrement accessible grâce à des liaisons piétonnes sécurisées et à l'installation d'un ascenseur.

Ce grand chantier a mobilisé prioritairement les budgets communaux depuis plus de 20 ans, et a été soutenu à partir de 2002 par la politique enfance-jeunesse de la Communauté de Communes des 3A.

Il a été conçu de manière concertée avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves, la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales et la municipalité afin de rationaliser les investissements, de mutualiser les moyens pour générer des économies et en plaçant l'usager au cœur de ces réalisations.

Les objectifs sont désormais atteints : familles et enfants bénéficient de structures fonctionnelles, adaptées et modernes.

Il est de notre devoir de garantir à chacun les meilleures chances de réussite. C'est le but que poursuit au quotidien, avec conscience et talent, l'équipe enseignante. C'est aussi, de manière complémentaire, le sens des actions menées par la municipalité pour aider les enfants à s'ouvrir aux autres (voyages en Allemagne et à Riche, mini labo de langues, classes de découverte à la ferme équestre ou en bord de mer…), à la culture (voyage à Paris, Jeunesses Musicales de France, théâtre, cinéma…), aux nouvelles technologies (tableaux blancs interactifs, classe informatique mobile…), et de prendre conscience de la nécessité de préserver sa santé et son environnement (accès au sport, opération « un fruit pour la récré », participation à l'Agenda 21 local…).

Notre école a permis à bon nombre de Donzenacoises et Donzenacois d'acquérir des bases solides pour affronter les duretés de la vie. Certains occupent d'éminents postes à responsabilités. D'autres ont tout simplement réussi à s'intégrer dans la vie sociale avec honneur et dans le respect des valeurs qui leur avaient été enseignées.

« Notre école, c'est notre avenir ! », devise que chacun peut lire sur les kakémonos disposés aux entrées de bourg, est aujourd'hui plus que jamais pertinente et d'actualité.

Chers Amis de Donzenac,

2013 a été une année particulièrement riche et novatrice pour notre jumelage car nous avons accueillis pour la première fois des élèves de l'école primaire de Donzenac.

A cette occasion, les enfants de nos deux communes se sont rencontrés dans la ville de Strasbourg pour célébrer ensemble le 50ème anniversaire du Traité de l'Elysée scellant la paix et l'amitié entre nos deux peuples. Après une réception officielle organisée à l'Hôtel de Ville et une visite passionnante de celle-ci, nous sommes partis à la découverte du Parlement européen. Je tiens à remercier mon collègue, Yves Laporte, et son équipe pour l'organisation de cette merveilleuse journée dans ce lieu chargé d'histoire.

Le second point fort de ce voyage a été la visite de la ville de Nuremberg, célèbre notamment pour ses jouets, son grand château impérial, ainsi que son musée du chemin de fer et de la communication que les écoliers ont pu découvrir avec beaucoup d'intérêt.

Ce séjour très enrichissant a été rythmé par des moments d'échange et de convivialité qui ont permis d'entretenir les amitiés existantes et de créer, entre les enfants, de nouveaux liens prometteurs et encourageants pour l'avenir.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la complète réussite de ce voyage et plus particulièrement les enseignants de l'école de Donzenac, ainsi que les parents accompagnateurs qui ont fait preuve d'un sens aigu de l'organisation pendant tout le séjour.
2013 a été marquée également par de nouveaux projets d'envergure à Wolframs-Eschenbach : le lancement d'un lotissement d'environ 40 terrains à bâtir ; la construction, à côté de notre école, d'une crèche de 36 places (1-3 ans) qui a ouvert ses portes le 1er novembre ; et la poursuite de la rénovation de notre fortification médiévale par la partie sud-ouest de l'édifice en vue de son ouverture au public, projet qui engage la commune pour les 10 années à venir.

Enfin, nous nous sommes également lancés dans un vaste chantier avec le rachat de l'ancienne Auberge « Alte Vogtei ». La démolition de la structure intérieure est achevée mais la poursuite des travaux de rénovation dès le printemps prochain reste conditionnée à l'obtention des financements que nous avons sollicités.

Chers Amis de Donzenac, pour clore ces traditionnels vœux de Noël, je tiens à vous remercier encore une fois pour la richesse des échanges que nous avons eus en 2013 et vous dire que nous nous réjouissons d'ores et déjà de notre future visite avec les pompiers de Wolframs-Eschenbach l'année prochaine.

Les habitants de Wolframs et particulièrement les membres du comité de jumelage vous souhaitent un joyeux Noël, une heureuse année 2014 et surtout une bonne santé à tous.

Es grüßt Alle sehr herzlich
Michael Dorr,

Département de la Moselle
Arrondissement de Château-Salins

COMMUNE DE RICHE

Mon cher Yves,
Chers amis Donzenacois,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux,

L'année 2014 va bientôt remplacer 2013.....

Une année qui n'a pas été électorale, mais qui a occupé nos esprits et nos forces tant elle a été bouleversante pour les Communautés de Communes et pour les Cantons.

Le résultat de ces réflexions n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances et les décisions technocratiques et politiques prennent souvent le pas sur le bon sens et le bien-être de nos administrés.

Pas de rencontre officielle en 2013, mais quelques vacanciers en Corrèze pour leur plus grand plaisir et mon épouse et moi-même, qui ne nous lassons pas de votre hospitalité et de vos « paysages ».

La fin de cette année est malgré tout importante pour nous, Richois, car de très gros travaux sont en cours pour effacer les réseaux et donner à la Rue de DONZENAC et au centre du village, un autre visage et un autre attrait.

L'année 2014, sera marquée, quant à elle, par les élections municipales bien-sûr, et s'en suivra tout le cortège des élections aux différentes commissions et autres instances, ce qui risque de perturber un peu la disponibilité des futurs élus, mais espérons quand même que RICHE et DONZENAC trouveront une idée de rencontre.

Et je souhaite vivement que, quel que soit le résultat de ces élections, les futures équipes municipales en place dans nos deux communes aient dans leurs objectifs premiers de maintenir et renforcer les liens d'amitié et de mémoire qui nous unissent.
Dans l'espoir que 2014 soit encore une année forte dans nos relations amicales entre nos deux communes, je vous adresse très sincèrement à toi Yves, à tes Adjoints et Conseillers Municipaux, à tous nos amis Donzenacois, au nom de l'ensemble du Conseil municipal de la commune de RICHE, au nom de l'ensemble de ses Administrés et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite.

Bonne année 2014 à Toutes et à Tous.

Robert FORÊT,
Maire

Séance du 30 novembre 2012

Secrétaire de séance : J. Fantou
Absent excusé : P. Perrier

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 09 novembre 2012.

Tarifs 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2013.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les ajustements budgétaires qui lui ont été présentés.

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement

Comme chaque année, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, M. le Maire sollicite l'autorisation d'engager et de régler les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2013. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2013, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2012.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition d'assurance de la CNP pour couvrir les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL et de conclure, avec celle-ci, un contrat pour l'année 2013.

Approbation du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Rappelle le bilan positif de la Communauté de communes des 3A mais constate que les conditions de son maintien ne sont pas réunies ;
- Considère que, dans l'esprit de la loi de réforme des collectivités territoriales de décembre 2010, l'intercommunalité ne doit plus être conçue comme un outil de redistribution ou de prestations, mais comme une structure au service d'un projet commun pour un territoire avec une gouvernance et une organisation administrative appropriées ;
- Souligne que, dès lors, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ne doit pas être compris comme un rattachement de communes à la Communauté d'agglomération de Brive, mais bien comme la naissance d'une nouvelle Communauté d'agglomération fondée sur un projet territorial commun et dotée d'une nouvelle gouvernance ;
- Constate que, pour la commune de Donzenac, la participation à cette Communauté d'agglomération a une justification en termes de bassin de vie et de développement, et qu'elle n'entraînera pas de conséquence négative pour les finances communales ;
- Affirme que, au sein de la Communauté d'agglomération, la commune restera l'échelon d'identité, de proximité et de cohésion sociale, tandis que la Communauté d'agglomération mettra en œuvre le projet territorial commun en assurant les synergies et en substituant la complémentarité à la concurrence par une approche de réseau ;
- Considère que le rôle de la commune pour l'action de proximité et le cadre de vie doit être garanti et conforté ; décide, en conséquence, que dans le cadre de la nouvelle Communauté d'agglomération, la commune de Donzenac exercera elle-même la compétence « enfance-jeunesse » et demandera à exercer la gestion de proximité de la compétence « petite enfance » ;
- Prend acte de l'intérêt de l'élaboration du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale dont l'objectif est la simplification et la rationalisation de l'intercommunalité en Corrèze, ce qui, à son sens, exclut la création de nouveaux syndicats intercommunaux parallèles ; et pose, par conséquent, comme principe général, que la commune de Donzenac exercera elle-même toutes les compétences qui ne seront pas attribuées à la Communauté d'agglomération ;
- Dans cet esprit, se prononce en faveur du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et décide de ne pas proposer d'amendement à celui-ci.

Questions diverses

Subvention exceptionnelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association « Voc'All » de Donzenac.

Don de fournitures scolaires dans le cadre du 4L Trophy

M. le Maire fait part à l'Assemblée de la demande présentée par Mlles Lavaud Laura et Simon Elina, membres de l'association « Elles en 4L », dans le cadre de leur participation au raid « 4L Trophy », afin de venir en aide aux écoles marocaines.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire un don de fournitures scolaires à destination des écoles marocaines pour un montant de 100 €, via l'association « Elle en 4L », dans le cadre de leur participation au raid « 4L Trophy » et autorise M. le Maire à signer le contrat de partenariat.

Politique de proximité

M. le Maire et M. J. Fantou font le point sur les travaux en cours sur la commune.

Marché de prestation de chauffage des bâtiments communaux 2013/2017

M. le Maire informe le Conseil que la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché de prestation de chauffage des bâtiments communaux à la société COFELY GDF SUEZ pour un montant annuel de 57 782.00 € HT.

Séance du 1er février 2013

Secrétaire de séance : F. Sicard - Absente excusée : S. Madrias

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2012.

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2012

Commune

En section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 661 236.18 € pour 2 105 043.21 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 443 807.03 €.
En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 553 860.94 € pour 1 142 889.50 € de recettes, soit un résultat de – 410 971.44 € ; compte tenu des restes à réaliser, les dépenses d'investissement de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 742 132.09 €, pour 1 514 591.60 € de recettes, soit un résultat – 227 540.49 €.
Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement s'élève à 581 014.67 €.
M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2012. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2012 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.
Enfin, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :
besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des résultats antérieurs : 513 851.57 €
excédent de fonctionnement à reporter : 67 163.10 €

Assainissement

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 130 645.04 €, pour 143 346.55 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 12 701.51 €.
En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 445 061.67 € pour 275 734.90 € de recettes, soit un résultat de – 169 326.77 € ; compte tenu des restes à réaliser, les dépenses d'investissement de l'exercice 2012 s'élèvent à 518 732.29 €, pour 314 494.90 € de recettes, soit un résultat de – 204 237.39 €.
Compte tenu des résultats antérieurs, il est dégagé un excédent de 17 244.57 € en exploitation et de 5 905.96 € en investissement.
M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2012. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2012 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.
Enfin, le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent disponible :
en excédent d'exploitation à reporter : pour 17 244.57 €
en excédent d'investissement à reporter : pour 5 905.96 €

Camping

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 94 726.84 €, pour 101 748.55 € de recettes, soit un résultat excédentaire de 7 021.71 €.
En section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 56 282.02 € pour 52 301.02 € de recettes, soit un résultat de – 3 981.00 €.
Compte tenu des résultats antérieurs, il est dégagé un excédent d'exploitation de 12 880.21 €.
M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2012. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve le compte de gestion 2012 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.
Enfin, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation de la façon suivante :
besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des résultats antérieurs : 9 956.31 €
excédent d'exploitation à reporter : 2 923.90 €

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En section d'exploitation, les dépenses de l'exercice 2012 s'élèvent à 5 758.74 €, pour 5 556.00 € de recettes, soit un résultat de – 202.74 €.
Compte tenu des résultats antérieurs, il est constaté un déficit d'exploitation de – 3 094.70 € qui sera compensé par les subventions prévues et sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne par le CPIE de la Corrèze, en charge du SPANC.
M. le Maire s'étant retiré, sous la présidence de M. B. Lacoste, 1er adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2012. Puis, sous la présidence de M. le Maire, l'Assemblée approuve le compte de gestion 2012 établi par Mme M-P Porte, Comptable du Trésor.

Demande d'aliénation d'un chemin rural à Travassac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise à l'enquête publique de la demande d'aliénation d'un chemin rural sis au village de Travassac présentée par M. J-L. Rouhaud.

Aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « La Peyrie »

M. le Maire rappelle que, par délibération du 21 septembre 2012, le Conseil a décidé le lancement d'une enquête publique en vue de l'aliénation d'un chemin rural sis au lieu-dit « La Peyrie » au profit de M. Loillier. Il présente les conclusions du Commissaire Enquêteur qui, après avoir rencontré une propriétaire riveraine opposée au projet d'aliénation, a établi 3 scenarii dont le dernier a recueilli l'assentiment de tous.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aliénation dudit chemin dans les conditions du 3ème scenario ; dit que le montant de cette aliénation sera conforme à l'estimation du service des domaines ; dit que tous les frais, en particulier de géomètre et de notaire, seront pris en charge par le demandeur.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
D'apporter son soutien financier à la demande de stage (approfondissement BAFA - danses et créations chorégraphiques) présentée par Mme M. Lavaux, ATSEM et agent d'animation à l'accueil de loisirs, ainsi qu'à la demande de formation CAP Petite Enfance présentée par Mme E. Morisset, agent d'animation au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs ; compte-tenu des avantages que de telles formations peuvent apporter aux deux collectivités employeurs, l'Assemblée précise que la commune et la communauté de communes des 3A se partageront la prise en charge financière de ses formations ;
Le recrutement d'agents saisonniers pour le fonctionnement du camping et de la piscine ;
La mise en place de la prime de fonctions et de résultats pour le grade d'attaché territorial en lieu et place de l'indemnité d'administration et de technicité qui ne lui est plus applicable.
Par ailleurs, M. le Maire informe l'Assemblée du recrutement d'un agent au restaurant compte tenu de la vacance d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe (4.20/35e) au tableau des emplois.

Participation aux frais de scolarisation dans les écoles de Brive-la-Gaillarde

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement des participations aux frais de scolarisation des enfants de Donzenac dans les écoles de la Ville de Brive pour les années scolaires 2010/2011 et 2011/2012 (enseignement élémentaire) d'un montant respectif de 2 563.05 € et 1 560.87 €.

Signature d'une nouvelle convention avec la fourrière animale de la Ville de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la signature d'une nouvelle convention avec la fourrière animale de la Ville de Brive pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2016, et une participation annuelle de 1 € par habitant (+ 33% par rapport à la convention 2010/2012).

Questions diverses

Réforme des rythmes scolaires

A la demande de Mme Reliat, M. le Maire fait le point sur la réforme des rythmes scolaires :
L'application de cette réforme, dès 2013, est une décision d'Etat qui s'impose aux collectivités et les conseils municipaux ne seront appelés à se prononcer par délibération que pour solliciter une dérogation pour une mise en œuvre à l'horizon 2014 ;
Ceci étant précisé, la commune souhaite effectivement sauter le pas dès 2013 dans la mesure où la construction du nouveau centre de loisirs et l'aménagement de 3 salles de classe permettent d'une part, d'accueillir les enfants dans des conditions optimum, et impliquent d'autre part, une nouvelle organisation. Dès lors, la simultanéité de ces changements permettrait de garantir aux élèves et aux familles des modalités de fonctionnement pérennes.
Toutefois, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ne se fera pas sans l'approbation et l'assentiment des enseignants de l'école de Donzenac. Ceux-ci participent actuellement à des réunions d'information à l'issue desquelles ils seront en mesure de se positionner en toute connaissance de cause ;
Enfin, l'application concrète de cette réforme va nécessiter l'approfondissement de la synergie existante entre les divers acteurs communaux (école, mairie, services périscolaires, associations…). La démarche participative et concertée d'ores et déjà amorcée aboutira à la constitution d'un groupe de travail où chacun sera partie prenante afin que toutes les dimensions de cette réforme soient prises en compte.
M. le Maire tient à rassurer l'Assemblée. Depuis 1995, l'école a toujours été la priorité de l'équipe municipale avec le souci d'assurer une réelle continuité éducative entre l'école, les familles, les services périscolaires et le tissu associatif. Dans l'intérêt des enfants et dans le respect du positionnement de l'équipe enseignante, tout sera mis en œuvre afin que le passage aux nouveaux rythmes scolaires se déroule sous les meilleurs auspices.

Travaux 2013

M. le Maire fait le point sur les demandes de subventions concernant :

- L'aménagement de deux salles de classe supplémentaires,

- L"isolation et l'aménagement des combles de la mairie,
- Le remplacement des mains-courantes du stade,
- Les travaux de voirie,
- La mise aux normes des passages-piétons dans le cadre des préconisations du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- Les travaux de l'Eglise (toiture, clocher, préservation de la réserve eucharistique).

Jumelage

Sur le rapport de Mme S. Chevalier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adoption d'une délibération réaffirmant le lien de Donzenac avec sa commune jumelle de Wolframs-Eschenbach à l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de l'Elysée (amitié franco-allemande).

Remerciements

M. le Maire fait le point sur les divers remerciements reçus en Mairie, en particulier ceux de l'association du village d'Espeyrut et du Cantou.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours.

Séance du 12 avril 2013

Absents excusés : Jean-Luc Semblat - Sylvie Madrias - Simone Chevalier
Secrétaire de séance : Jules Dumas

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 1er février 2013.

Budgets primitifs 2013

M. F. Sicard, Conseiller Municipal délégué au budget, M. B. Lacoste, 1er Adjoint, et M. le Maire procèdent à la présentation des budgets primitifs de la commune, de l'assainissement, du camping et du SPANC, ces quatre budgets n'ayant appelé aucune observation de la part de la commission des finances réunie le 28 mars 2013.
En cette période de crise, ces budgets font preuve d'une grande rigueur et se caractérisent par quatre éléments majeurs :
Le respect des objectifs définis dans la stratégie financière de 2008 qui témoigne d'une analyse prospective au plus juste et d'une gestion saine, en particulier au regard de la contrôle de la dette et de l'emprunt ;
Le gel des taux d'imposition qui, pour la septième année consécutive, n'augmentent pas afin de ne pas exercer de pression supplémentaire sur les ménages ;
Le renforcement de la capacité d'autofinancement grâce aux efforts effectués pour contenir les dépenses de fonctionnement ;
La rationalisation inévitable des investissements qui s'explique en grande partie par le fait que, depuis 1995,la commune de Donzenac a réalisé des équipements d'envergure.

Commune :

Le budget primitif communal de l'exercice 2013, d'un montant global de 3 843 980.31 € (- 7.09 % par rapport au budget 2012), se décompose comme suit :
La section "Fonctionnement", gestion courante des services, s'équilibre à la somme de 2 147 390.14 € (- 1.95 % par rapport à 2012).
Les recettes de fonctionnement proviennent pour :

- 56.54 % des impôts et taxes (taxe d'habitation, taxes foncières, etc.) ; le Conseil n'a pas augmenté les taux de ces taxes locales tandis que le législateur en a augmenté les bases,
- 26.40 % des dotations et concours versés par l'Etat,
- 13.93 % d'autres produits divers et de gestion courante dont la participation des usagers aux différents services publics (restaurant scolaire, locations…),
- 3.13 % de l'excédent antérieur reporté,
- Les dépenses de fonctionnement sont consacrées pour :
- 34.54 % aux charges de personnel qui augmentent du fait de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013/2014,
- 34.20 % aux charges à caractère général (produits, fournitures, fluides, énergies, etc.),
- 18.92 % à l'autofinancement des investissements,
- 5.99 % aux charges de gestion courante (diverses subventions et participations),
- 4.92 % aux remboursements des intérêts des emprunts,
- 0.93 % aux provisions,
- 0.50 % aux amortissements.

La section "Investissement", constituée des produits et des dépenses nécessaires à l'équipement de la commune et qui,

d'une manière générale, fait évoluer son patrimoine, s'équilibre à la somme de 1 696 590.17 € (- 12.87 % par rapport à 2012).
Les recettes d'investissement proviennent pour :

- 54.23 % de l'autofinancement cumulé,
- 21.90 % des "restes à réaliser" de l'exercice 2012,
- 11.66 % des subventions,
- 5.90 % de l'emprunt,
- 5.14 % du prêt relais TVA,
- 0.87 % aux amortissements,
- 0.30 % de la taxe locale d'équipement.

Les dépenses d'investissement sont consacrées pour :

► 37.16 % aux nouveaux projets d'équipements, parmi lesquels :

- Les études notamment la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme pour permettre l'agrandissement de la STEF et la construction de la maison funéraire ;
- La poursuite de l'opération multi-travaux au groupe scolaire – 1ère génération : construction d'une salle de classe, remplacement de fenêtres ;
- Le lancement de l'opération multi-travaux au groupe scolaire – 2ème génération : construction de deux salles de classe supplémentaires, l'acquisition de mobilier scolaire, la mise en place d'un contrôle d'accès à la maternelle, l'acquisition d'un 3ème tableau blanc interactif et l'installation d'un fronton multisports sur la seconde plate-forme du parking avenue Jean Chicou ;
- La réalisation de travaux supplémentaires dans le cadre de l'embellissement du village d'Espeyrut ;
- Divers travaux au stade (réalisation d'une tranchée de gaz, acquisition des casiers-cabines du nouveau vestiaire, le changement des mains courantes du terrain d'honneur) ;
- L'acquisition de la maison Cabrol ;
- L'intervention d'urgence sur une partie de la toiture de l'Eglise ;
- Les travaux de voirie ;
- L'isolation des combles de la Mairie ;
- La mise aux normes du coffret électrique de la Halle ;
- Le remplacement de fenêtres et de vitres dans divers bâtiments (presbytère, Cantou, Ecole…) ;
- La réfection des dalles de plafond du local de la poterie ;
- Le remplacement du ventilateur de l'Eglise ;
- La mise aux normes de de la signalétique du bourg.

► 11.10 % aux "restes à réaliser" de l'exercice 2012,
► 9.90 % au remboursement du capital des emprunts,
► 0.50 % aux dépenses imprévues,
► 0.24 % aux amortissements,
► 41.10 % au solde d'exécution reporté.

Subventions
Le montant global des subventions allouées aux associations communales est de 30 039 € (+ 16.21 %).

Les taux d'imposition restent inchangés.

Assainissement :
Le budget primitif « assainissement » de l'exercice 2013, d'un montant global de 283 261.52 €, se décompose comme suit :

- la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 148 800.00 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 134 461.52 €.

Dans le cadre des travaux d'assainissement de « La Rochette », M. le Maire propose au Conseil, qui l'approuve à l'unanimité, de procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AC n° 31 (environ 5000 m²), pour l'implantation de la station d'épuration du village.

Camping :
Le budget primitif « camping » de l'exercice 2013, d'un montant global de 153 473.49 €, se décompose comme suit :

- la section "exploitation" s'équilibre à la somme de 97 000 €,
- la section "investissement" s'équilibre à la somme de 56 473.49 €.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :
Le montant global du budget primitif « SPANC » de l'exercice 2013 s'élève à 6 100 € inscrit en section "exploitation" pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les budgets primitifs de la commune, de l'assainissement, du camping et du SPANC pour l'année 2013.

Demande d'aliénation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente des parcelles cadastrées section AP n° 164 – 165 – 166, sises au lieu-dit « La Vaute », au profit de Mme Etienne et M. Laval, futurs acquéreurs de la maison Gatignol ; Considérant que la commune tient ces terrains d'une donation effectuée par Mlle Hébrard et Mme Malmartel en 2011, il est indiqué que le prix de cette vente leur sera restitué, déduction faite des divers frais engagés par la municipalité.

Acquisition de la parcelle cadastrée section AP, n° 153p, sise avenue de la Gare

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AP n° 153, sise avenue de la Gare, dans la mesure où ce terrain fait office de délaissé de voirie pour le stationnement des véhicules et dit que cette vente sera réalisée conformément à l'avis des domaines.

Echange de terrains sis au lieu-dit « La Sous-Station »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide un échange de terrains avec l'indivision Pompier/Manzagol conformément au plan de bornage qui lui a été présenté.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
Ouï la liste des agents promouvables, les créations de postes suivantes :

- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,
- 1 poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet (20.50/35e),
- la modification des régimes indemnitaires en conséquence,
- le recrutement direct de trois agents non titulaires occasionnels, du 29 avril 2013 au 05 juillet 2013 inclus, dans les conditions suivantes :
- 1 Adjoint technique de 2e classe, à temps non complet, pour une durée de service de 2 heures 20 minutes (2.33/35e) par jour d'école ;
- 2 Adjoints techniques de 2e classe, à temps non complet, pour une durée de service respective de 1 heures 20 minutes (1.33/35e) par jour d'école ;

Jardins familiaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention, ainsi que le cahier des charges relatifs aux jardins familiaux conclus avec l'association « Familles Rurales de Donzenac ».

Nouveaux rythmes scolaires

M. le Maire présente au Conseil les nouveaux rythmes scolaires applicables à la rentrée 2013/2014, élaborés de manière concertée avec les enseignants et l'accueil de loisirs, puis validés par les parents d'élèves en Conseil d'Ecole le 9 avril dernier. Il précise que leur mise en œuvre fera l'objet d'une évaluation en décembre 2013. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux rythmes scolaires 2013/2014.

Questions diverses

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune.

Remerciements

M. le Maire fait part à l'Assemblée des remerciements de la famille Lagrue et de l'association Elles en 4L.

Séance du 17 mai 2013

Secrétaire de séance : J-F. Bugeat
Absents excusés : B. Lacoste, S. Madrias, S. Chevalier, T. Lajoinie, P. Perrier, M. Fontaine, T. Laroze

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 12 avril 2013.

Modification des statuts du SIRTOM de la Région de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SIRTOM de la Région de Brive consécutivement au changement d'appellation de la Communauté de communes du Pays de Beynat, ainsi qu'à l'adhésion du SICREL de Lubersac.

Donation « Roger Girodolle »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la donation de la maison de M. Roger Girodolle, sise rue du Puy Broch ; Considérant que M. Girodolle, résident de la maison de retraite de Donzenac, tient à effectuer cette donation de son vivant, l'Assemblée précise que la commune l'accompagnera et lui apportera son soutien à l'avenir s'il se retrouve dans le besoin.

Intercommunalité – Composition du Conseil Communautaire de la future Grande Agglo de Brive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour un nombre de délégués du futur Conseil Communautaire de la Grande Agglomération de Brive majoré de 25 % conformément aux dispositions de l'article L 5211-6-1 I du code général des collectivités territoriales relatives à la composition des Conseils Communautaires en cas d'accord à la majorité qualifiée des communes membres.

Adhésion à l'Agence Technique Départementale Ingénierie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le principe de l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale Ingénierie.

Projet d'acquisition du terrain Brudieux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge M. le Maire de solliciter auprès du service des domaines une évaluation au m² du terrain cadastré section AC n° 31 présentant les meilleures caractéristiques pour l'implantation de la future station d'épuration du village de « La Rochette ».

Acquisition des délaissés de la RD 920 au lieu-dit « Genouillac »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'intégration au réseau communal des délaissés de la route départementale 920, sis au lieu-dit « Genouillac ».

Jury d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 17 avril 2013, M. le Maire invite le Conseil à procéder au tirage au sort de 6 électeurs de la commune afin de constituer la liste préparatoire du jury criminel de la cour d'assises de la Corrèze pour l'année 2014. Sont donc désignés par le sort : Bugeat Delphine ; Charliat Christiane, épouse Thomas ; Hautefort Nathalie, épouse Brette ; Laroze Jean-Claude ; Louvet Laurence ; Seriex Christine.

Calcul du coût des interventions des services techniques municipaux au profit de la CC3A

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'application du tarif horaire des services techniques fixé par délibération du 30 novembre 2012 pour le calcul du coût de leurs interventions au profit de la Communauté de communes des 3A dans le cadre des travaux de recensement préparatoires à la future Grande Agglomération de Brive.

Trésor de l'Eglise Saint Martin

M. le Maire rappelle au Conseil que la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin préconise une intervention sur la vitrine de l'Eglise Saint Martin et les objets qu'elle contient.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis établi par les Ateliers Férignac relatif au remplacement de l'éclairage et à la désinfection de la vitrine pour un montant de 3 435.18 € TTC, ainsi que la proposition d'intervention de M. Crevat, Conservateur d'objets d'art, comprenant le transfert et le traitement des objets, pour un montant de 4 604.60 € TTC ; charge M. le Maire de solliciter les subventions correspondantes.

Mise à disposition de la piscine au maître-nageur

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition de la piscine au Maître-Nageur, pour la période allant du 27 mai au 31 août 2013, afin de lui permettre de donner des cours en dehors des heures d'ouverture aux scolaires ou au public, et ainsi favoriser l'accès de cet équipement sportif au plus grand nombre.

Questions diverses

Marché de fourniture des repas

M. le Maire informe le Conseil du lancement d'une nouvelle consultation pour la fourniture des repas au restaurant scolaire et aux ALSH Donzenac/Saint bonnet l'Enfantier (procédure adaptée – article 30 du code des marchés publics), du 1er juillet 2013 au 30 juin 2016, dans le cadre d'un groupement de commande avec la Communauté de communes des 3A.

Recrutement de goûteurs d'eau

M. le Maire fait part à l'Assemblée de l'appel à candidatures lancé par le Syndicat des Eaux de l'Yssandonnais pour le recrutement d'usagers afin de former un Club de Goûteurs d'eau.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux réalisés sur la commune et l'inauguration des jardins familiaux.

Jumelage

M. le Maire rend compte du voyage des élèves de CM2 à Wolframs-Eschenbach à l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de l'Elysée scellant l'amitié franco-allemande et jetant les bases d'une paix durable dans toute l'Europe. A cette occasion, les enfants de Wolframs et de Donzenac se sont retrouvés à Strasbourg, le 9 mai 2013, pour la journée de l'Europe.

Séance du 28 juin 2013

Secrétaire de séance : S. Chevalier
Absents excusés : J-F. Bugeat, M. Perrier, P. Perrier

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 17 mai 2013.

Approbation des révisions simplifiées n° 3 et 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

M. le Maire présente à l'Assemblée les conclusions et le rapport du Commissaire Enquêteur par lesquels celui-ci constate la régularité de la procédure et donne un avis favorable aux révisions simplifiées susvisées. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les révisions simplifiées n° 3 et 4 du PLU.

Kiosque – avenue Jean Chicou

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide la conclusion d'une nouvelle convention d'occupation à titre précaire avec la TROIFF SAS concernant le kiosque situé avenue Jean Chicou, pour une durée d'1 an à compter du 1er juillet 2013, et dans les conditions financières suivantes : 50 € de septembre à mai ; 100 € de juin à août.

Grille tarifaire REVEA 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve la grille tarifaire 2014 présentée par REVEA pour la location des chalets (tarifs 2013 inchangés tenant compte de la hausse de la TVA de 7 % à 10 %).

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Décide la mise en place, à compter du 29 juin 2013, des indemnités horaires pour travaux supplémentaires au profit des agents des services techniques et des agents des écoles intervenant en dehors des jours normalement travaillés ;
- Autorise M. le Maire à effectuer les procédures administratives préalables à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Marchés publics – Pénalités de retard

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide la levée des pénalités de retard applicables aux entreprises titulaires des lots du marché de construction du vestiaire sportif ; dit que, dorénavant, tout marché conclu par la commune de Donzenac prévoira des pénalités de retard et que celles-ci seront systématiquement appliquées en cas de manquements des entreprises ; rappelle que pour sa part, la commune met un point d'honneur à respecter le délai règlementaire de paiement au risque de se voir appliquer des intérêts moratoires.

Questions diverses

Marché de restauration 2013/2016

M. le Maire informe le Conseil que la commission d'appel d'offres du groupement de commande Commune de Donzenac/CC3A a attribué le marché de restauration 2013/2016 à la SODEXO.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours.

4G

M. le Maire informe le Conseil que la Commune sera couverte par la 4G à compter du 1er octobre 2013.

Grande Agglomération de Brive

M. le Maire informe le Conseil de la constitution des groupes de travail préparatoires à la constitution de la future Grande Agglomération de Brive.

Séance du 06 septembre 2013

Secrétaire de séance : M. Chantalat
Absents excusés : J-L. Semblat, M. Perrier

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 28 juin 2013.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide le lancement d'une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme avec comme objectifs :

- La modification du zonage suite à la levée de la Déclaration d'Utilité Publique relative à l'ancien tracé de l'autoroute A89,
- La mise en compatibilité avec le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Brive,
- L'analyse des demandes de constructibilité parvenues en Mairie et leur éventuelle prise en compte,
- Revoir les zones naturelles et les zones agricoles.

Donation Pons

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, accepte la donation par Mme A. Pons d'une partie de sa parcelle cadastrée section AX, n° 4 (environ 20 m²), sise au village de Travassac et servant d'aire de retournement aux véhicules de service.

Demande d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « La Gissonnerie »

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide la mise à l'enquête publique de la demande d'aliénation d'un chemin rural sis au lieu-dit « La Gissonnerie » au profit de l'indivision Alfaurt.

Tarifs de location des chalets hors saison du 1er octobre 2013 au 31 mars 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les tarifs 2012/2013.

Personnel

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les modifications apportées au tableau des emplois pour faire face à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Intercommunalité

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, désigne M. Y. Laporte et M. B. Lacoste en qualité de délégués titulaires au sein du Conseil Communautaire de la nouvelle Grande Agglomération de Brive et précise que tous les conseillers auront la possibilité de siéger au sein de cette Assemblée en qualité de suppléant fonctionnel en cas d'absence des titulaires et selon leurs compétences propres.

Questions diverses

Nouveaux rythmes scolaires

M. le Maire fait le point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Il précise qu'un travail de concertation avec les associations locales va être mené en cours d'année afin qu'à la prochaine rentrée celles-ci puissent être parties prenantes aux activités périscolaires proposées aux enfants à la sortie des classes.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux 2013 (école, vestiaire, goudronnages).

Affichage d'opinion

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide la mise en place d'un panneau dédié à l'affichage libre sur la place Martin Principaud conformément aux articles L 581-13 et R 581-2 du code de l'environnement.

La Poste

Lecture faite du courrier de « La Poste » exposant les grandes lignes de son projet de réorganisation et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, rappelle solennellement son attachement à ce service de proximité et s'oppose résolument aux réductions des plages d'ouverture du bureau de Donzenac.

Vitesse excessive rue du Martel

Lecture faite du courrier de Mme C. Roudaire dénonçant la vitesse excessive de certains automobilistes au niveau de la rue du Martel (lotissement), le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, charge M. le Maire de prendre un arrêté visant à limiter la vitesse à 50 km/h sur cette voie et demande aux services de gendarmerie de veiller au respect de cette nouvelle réglementation par des contrôles fréquents.

Ligue du Centre-Ouest de Football

Sollicité par la Ligue du Centre-Ouest de Football, M. le Maire informe le Conseil que l'éclairage utilisé par l'Union Sportive Donzenacoise n'est pas conforme aux règlements fédéraux et nécessite des travaux de mise aux normes.

Donzenac Passion Mécanique et Collection

M. le Maire fait part au Conseil des remerciements de « Donzenac Passion Mécanique et Collection » pour le soutien apportée par la commune dans l'organisation de la fête des tracteurs 2013.

STEF

M. le Maire fait part au Conseil des remerciements de la STEF pour le rôle déterminant joué par la commune au travers de la révision simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme, rendant ainsi possible la réalisation du projet d'extension de cette entreprise sur la zone d'Escudier.

GRDF

M. le Maire fait part au Conseil du courrier du Directeur Territorial Limousin de GRDF l'informant de la prise en compte de sa demande de relance de l'étude de desserte en gaz naturel de la RD n° 170, ainsi que de la prochaine mise en œuvre du projet de compteurs communicants permettant aux particuliers de maîtriser leur énergie en prenant connaissance au quotidien de leur consommation.

Enfin, M. le Maire présente à l'Assemblée les principaux points du compte-rendu d'activité de la concession de distribution publique sur Donzenac.

Séance du 11 octobre 2013

Secrétaire de séance : J-F. Chevreuil
Absents excusés : M. Fontaine, T. Laroze

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 06 septembre 2013.

Terrain Martinot

M. le Maire fait part au Conseil de la proposition de M. J-P. Martinot de se porter acquéreur d'une bande de terrain cadastré section AR n° 218p dont il assure l'entretien. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter l'avis des domaines ; précise que le bornage devra tenir compte des canalisations du réseau d'assainissement collectif présentes sur ce terrain ; et dit que cette demande sera mise aux voix lors de la prochaine séance afin de permettre aux conseillers de se rendre sur place.

Demande de subvention JMF (délégation de Donzenac)

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention de 400 € aux JMF (délégation de Donzenac) pour l'organisation de deux concerts au profit des enfants de l'école (année scolaire 2013/2014).

Maisons fleuries

M. le Maire présente le classement établi par le jury du concours des jardins et balcons fleuris.
Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide que chaque participant recevra une plante et un bon d'achat de 20 € chez un horticulteur pour sa contribution à l'embellissement de la commune.

Don de fournitures dans le cadre du Super Cinq Raid

M. le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de financement présentée par Mlle M. Bretagnolle, membre de l'association « Les Blairs Hot du Désert », dans le cadre de sa participation au « Super Cinq Raid ». Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de faire un don de fournitures à destination de la population marocaine d'un montant de 100 €, via l'association « Les Blairs Hot du Désert », dans le cadre de sa participation au « Super Cinq Raid » et autorise M. le Maire à signer le contrat de partenariat.

Mise à disposition du matériel et des salles aux associations

M. le Maire fait état des difficultés rencontrées cet été au regard de la mise à disposition du matériel communal aux associations locales. En effet, les agents des services techniques ont été mobilisés à de nombreuses reprises pour l'organisation des diverses manifestations, parfois redondantes, délaissant ainsi leur cœur de métier : l'entretien des espaces publics. Il souligne également la nécessité de régler la problématique de la réservation anticipée des salles municipales au regard de la coordination des activités des associations mais aussi de la location aux particuliers. Dès lors, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil décide la création d'un groupe de travail chargé de faire le point sur les modalités actuelles de mise à disposition du matériel et des locaux municipaux en vue d'établir un guide des prestations communales à destination des agents, des associations et des particuliers ; M. J-F. Chevreuil est désigné rapporteur de ce groupe de travail composé également de Mme M. Reliat, MM. J-L. Semblat, J. Fantou, et M. Chantalat.

Budget : décisions modificatives

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives au budget communal et au budget SPANC.

Participation des communes de Donzenac, Estivaux, Perpezac-le-Noir, Saint Viance et Vigeois pour l'utilisation de la piscine municipale par les scolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve la refacturation des frais par commune au prorata du nombre d'élèves ayant fréquenté la piscine municipale de Donzenac au mois de juin 2013.

Questions diverses

Résultats de la piscine et du camping

M. le Maire présente les résultats des entrées de la piscine et des séjours du camping pour la saison 2013.

Ballades en Corrèze

M. le Maire informe le Conseil que l'édition de « Ballades en Corrèze », qui s'est tenue au mois d'août 2013, a permis à de nombreux visiteurs – 139 - de découvrir le village d'Espeyrut. Face à un tel succès, le Conseil Général, en collaboration avec l'USEP et l'association du village organise une nouvelle promenade le 15 octobre prochain au profit de plusieurs écoles du Département dont celle de Donzenac.

Mission Locale

M. B. Lacoste donne lecture au Conseil du courrier de la Mission Locale relatif à l'augmentation de la cotisation des communes de 0.65 € à 0.85 € par habitant. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre d'un projet de relocalisation et permettra de faire

face aux charges des futurs loyers. Il précise en effet que les anciens locaux de la Mission Locale n'étaient plus adaptés et, après avoir présenté les grandes lignes du bilan comparatif 2011/2012, souligne l'importance des actions menées par cet organisme qui accompagne au quotidien les jeunes dans leur recherche d'emploi.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux de goudronnage réalisés ou en cours.

Nomination d'un nouveau Préfet en Corrèze

M. le Maire donne lecture au Conseil du courrier de M. Bruno Delsol, Préfet de la Corrèze, ayant pris ses fonctions dans le Département au mois d'août 2013.

Remerciements

M. le Maire fait part au Conseil des remerciements de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de la Corrèze pour la mise à disposition du gymnase lors de leur Assemblée Générale du 21 septembre dernier, ainsi que de ceux de l'association « Marche Nordique » pour la subvention exceptionnelle qui lui a été accordée dans le cadre de sa participation à la 1ère édition de l'EuroNordicWalk Vercors 2013.

Pays d'Art et d'Histoire

M. M. Perrier donne lecture au Conseil du courrier du Pays d'Art et d'Histoire relatif au conventionnement avec le Ministère de la Culture pour une durée de 10 ans, ainsi qu'à l'extension de son périmètre aux communes de Malemort et de Saint Germain les Vergnes.

Communiqué de Force Ouvrière sur les nouveaux rythmes scolaires

M. P. Lavaux donne lecture au Conseil du Communiqué de Force Ouvrière demandant la suspension immédiate de la réforme des rythmes scolaires.

Courrier de Mme S. V-J

Lecture faite du courrier de Mme S. V-J relatant des mésententes survenues au restaurant scolaire, il est rappelé que les décisions relatives au personnel sont prises dans l'intérêt du service avec la plus grande considération pour les droits et les devoirs des agents. Ces décisions sont fondées sur des données objectives. En l'espèce, les changements de missions s'inscrivent dans une logique de résolution des conflits afin de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les agents en les repositionnant sur des fonctions correspondant à leurs compétences, à leur carrière et dans le strict respect de l'amplitude horaire légale.

Cérémonie de « La Besse »

M. le Maire informe l'Assemblée de la finalisation par MM. Bugeat et Raoux du CD-ROM consacré aux évènements de « La Besse », brillant hommage à cette page douloureuse de notre histoire.

Intercommunalité

M. le Maire et M. B. Lacoste rendent compte au Conseil des travaux effectués par les diverses commissions des élus en vue de la création de la future Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB). Lors de sa prochaine séance et au vu de l'avancement de ces travaux, l'Assemblée sera invitée à se prononcer sur les transferts de compétences envisagés.

Séance du 08 novembre 2013

Secrétaire de séance : M. Perrier
Absents excusés : J-L. Semblat - S. Madrias - S. Chevalier – J-F. Bugeat – P. Perrier

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 11 octobre 2013.

Tarifs 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs des prestations et services communaux pour l'année 2014. Ils se caractérisent par la baisse du prix des repas du restaurant scolaire consécutive à la renégociation du nouveau marché avec la SODEXO. M. le Maire indique également que, dorénavant, les tarifs du restaurant scolaire seront votés par année scolaire, en prenant en compte les révisions de prix de la SODEXO.
Enfin, suite aux débordements survenus cet été, il est proposé au Conseil de reconduire l'arrêté municipal réservant l'accès de la piscine aux seules personnes ayant un lien avec la commune ou d'adopter un tarif spécial pour les personnes extérieures afin qu'elles participent à l'effort significatif que représente le coût du fonctionnement de cet équipement pour les contribuables donzenacois (40 000 € par an). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux votes contre (Mmes M. Fontaine et M. Reliat), approuve la reconduction dudit arrêté.

Intercommunalité

M. le Maire rend compte au Conseil de l'évolution des travaux de la future Grande Agglomération notamment en matière d'eau, d'assainissement et de traitement des déchets. Il précise que l'approche des échéances électorales est un frein et incite les élus à faire preuve de prudence. C'est pourquoi la question des transferts de compétences sera examinée lors de la prochaine séance.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau – année 2012 -

M. B. Lacoste présente à l'Assemblée le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public de l'eau établi par le Syndicat de l'Yssandonnais (prix de l'eau au 1er janvier 2013 : 2.81 € TTC par m^3, + 2.55 %).

Donation Clavel

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, accepte la donation par Mme et M. Clavel d'une partie de leur parcelle cadastrée section AE, n° 490 (environ 20 m^2), sise au lieu-dit « En Gastine » et servant d'aire de retournement aux véhicules de service.

Ajustements budgétaires

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives au budget communal et au budget assainissement.

Aliénation du chemin rural sis « La Gissonnerie »

M. le Maire fait part au Conseil du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans le cadre de l'aliénation d'une partie du chemin rural sis « La Gissonnerie » au profit de l'Indivision Alfaurt. Il précise que le commissaire enquêteur a assorti son avis favorable d'un certain nombre de conditions (modification du tracé de la partie à aliéner, aménagement de deux aires de retournement). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'aliénation d'une partie du chemin rural sis « La Gissonnerie » au profit de l'Indivision Alfaurt sous réserve du strict respect des prescriptions formulées par le commissaire enquêteur dans son rapport et ses conclusions ; précise que tous les frais induits par la présente aliénation seront à la charge du demandeur ; autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Aliénation du chemin rural sis « La Peyrie »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'acte notarié à intervenir dans le cadre de l'aliénation d'un chemin rural sis « La Peyrie » au profit de M. Loillier décidée par délibération du 1er février 2013.

Questions diverses

Jurés d'Assises

M. le Maire informe le Conseil que Mmes Nathalie Brette et Christine Seriex figurent sur la liste des jurés d'Assises titulaires pour l'année 2014.

Courrier de M. G. Laurent

M. le Maire donne lecture à l'Assemblée de la lettre de M. G. Laurent par laquelle il sollicite auprès de la Direction Départementale des Territoires un dégrèvement partiel de sa taxe d'aménagement. Le Conseil Municipal tient à rappeler que l'attractivité du territoire communal dépend de sa capacité à se doter d'infrastructures et d'équipements collectifs de qualité indispensables au « Bien Vivre Ensemble ». Toutefois, conscient de la charge que peut représenter cette taxe notamment pour les jeunes ménages, il s'engage à réexaminer le taux institué le 1er mars 2012.

Visite du terrain Martinot

Comme convenu lors de la dernière séance, M. le Maire informe les conseillers que la visite du terrain Martinot aura lieu le samedi 23 novembre 2013, à 10h00 (rendez-vous en Mairie).

Navette

M. le Maire informe le Conseil que des demandes de personnes âgées sont parvenues en Mairie afin que la navette municipale les conduise à la supérette, rue de la Rivière. Cette question sera examinée lors de la prochaine réunion compte-tenu du fait que l'organisation du transport urbain relèverait désormais de la compétence de la future Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Mise à disposition du dojo à Familles Rurales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise à disposition du dojo à Familles Rurales et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

Politique de proximité

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours.

Remerciements

M. le Maire fait part au Conseil du courrier de la Fédération des PEP par lequel elle remercie la commune pour son don.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit et quinze minutes.

L'intercommunalité : un changement accompagné

La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 avait trois objetifs :

- Achever la carte de l'intercommunalité par le rattachement des dernières communes isolées à des établissements publics de coopération intercommunale,
- Rationaliser le périmètre des établissements publics de coopération intercommunale existants,
- Et simplifier l'organisation territoriale par la suppression des syndicats devenus obsolètes.

C'est dans ce contexte que, par arrêté préfectoral du 15 avril 2013, ont été prononcées la dissolution de la Communauté de Communes des 3A et le rattachement de la Commune de Donzenac à la nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive à compter du 1er janvier 2014.

Ceci va bien évidemment entraîner des changements. Certaines compétences, exercées jusque-là par la Communauté de Communes des 3A ou par la Commune, vont être transférées à la nouvelle Agglomération de manière progressive, dès le 1er janvier 2014. Les compétences obligatoires (aménagement du territoire et développement économique dont le tourisme) et certaines compétences optionnelles (eau, assainissement, petite enfance) seront exercées immédiatement, les autres nécéssiteront au préalable de définir l'intrêt communautaire.

Toutefois, les élus de cette nouvelle « agglo » se veulent rassurants et ont la volonté de conserver une approche de proximité dans la gestion des différents services, notamment vis-à-vis des familles.

Ainsi, des dispositifs vont être mis en place afin que l'usager reste au plus près du service, avec notamment :

- **L'affirmation des communes comme échelons d'identité et de cohésion sociale,**
- **Le rôle central des maires des communes sur lesquelles des services de l'Agglo seront implantés,**
- **La place incontournable des secrétariats de mairies, interlocuteurs uniques et privilégiés des administrés qui feront le lien avec les services de l'Agglo.**

Enfin, l'accueil de loisirs de Donzenac n'est pas transféré à l'Agglo. Sa gestion redeviendra communale et tout sera mis en œuvre pour assurer la continuité des services existants, en particulier maintenir les tarifs.

2013 : UNE ANNEE DE DEVELOPPEMENT POUR MIEUX ACCUEILLIR.

2013 a été une année riche en évolutions dans les services enfance-jeunesse. En effet, l'achèvement des nouveaux bâtiments, la réforme des rythmes scolaires, et la dissolution de la Communauté de communes des 3A ont fait de 2013 une année marquante et enrichissante pour nos structures d'accueil. Le soutien technique et financier de nombreux partenaires a permis la réalisation de nouveaux équipements, dans une volonté commune de qualité d'accueil pour les enfants et les jeunes. L'Europe, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze, ont ainsi participé à la concrétisation d'une nouvelle dynamique.

Pomme d'Amis : échanges et dynamisme au Relais Assistantes Maternelles !

Ouvert depuis novembre 2012, le Relais d'Assitantes Maternelles connaît un grand succès. Ce lieu d'accueil, qui se veut ouvert et chaleureux, remplit plusieurs missions :

- un soutien aux parents en recherche de mode de garde et aux parents employeurs dans leurs démarches administratives
- un soutien aux assistantes maternelles, tant dans le cadre juridique que dans l'exercice quotidien de leur profession
- un lieu d'information, d'orientation, d'échanges et de formation
- un rôle d'observatoire de l'évolution de l'accueil petite enfance sur le territoire
- un lieu de rencontre et d'animation pour les jeunes enfants gardés au domicile ou chez une assistante maternelle.

Maryline Rebeyrol, éducatrice de jeunes enfants et animatrice du RAM, accueille et renseigne les parents et les assistantes maternelles. Elle propose également tous les mardis matin des ateliers d'éveil ouverts à tous les jeunes parents et aux assistantes maternelles, accompagnés des enfants. Ces derniers peuvent prendre part à des activités variées, découvrir de nouveaux jeux, laisser s'exprimer leur créativité, se rendre à la médiathèque, participer à des séances de babygym, chanter, danser... Ces temps conviviaux permettent de créer un lien social entre adultes et de favoriser les échanges entre les enfants...

Depuis le mois de juillet, le RAM a pu investir ses nouveaux locaux et bénéficie d'un cadre accueillant, ludique, adapté aux jeunes enfants. Idéalement situé à proximité de l'enceinte scolaire, de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et du Multiaccueil, ce lieu favorise les échanges et la mutualisation des compétences du service enfance-jeunesse, du matériel pédagogique...

Si vous êtes assistante maternelle, jeune parent, curieux de découvrir la vie du RAM, n'hésitez pas à nous contacter et à venir partager un moment convivial, avec ou même sans les enfants!

RAM Pomme d'Amis – Mme REBEYROL Marilyne - rue du Tour de Ville - 05.55.23.88.02 - ramcc3a@gmail.com

Petite enfance : Les Bouts d'Choux : au multiaccueil on grandit et on s'agrandit !

Après 6 ans de fonctionnement et de fréquentation au maximum de sa capacité, le multiaccueil de Donzenac a connu cette année des évolutions notables qui permettront de répondre à des besoins toujours croissants et d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants.

En effet, grâce au déménagement de l'ALSH, la structure occupe désormais deux niveaux. D'importants travaux ont permis de réaménager les espaces, de créer une cuisine, et de repenser le projet d'accueil de la structure. Grâce à ces travaux, l'amplitude d'ouverture quotidienne a été élargie (7h30 – 18h30 au lieu de 8h – 18h), permettant une meilleure adéquation avec les rythmes de vie des familles. D'autre part, l'agrément est porté depuis le 1er décembre à 23 enfants, soit une possibilité d'accueillir 5 enfants de plus par heure. En effet, la liste d'attente est toujours longue grâce une excellente dynamique démographique, et il est nécessaire d'adapter l'offre d'accueil aux demandes de mode de garde, tant chez les assistantes maternelles que dans les structures collectives.

L'équipe, emmenée par la directrice Sylvie Machado, a mené une importante réflexion sur le projet de vie afin d'assurer à la fois une continuité dans la dynamique du groupe et l'exploitation des nouvelles opportunités offertes par l'agrandissement. Un travail complexe, objet d'une évaluation permanente permettant d'assurer le meilleur accueil aux enfants et aux parents. Désormais, les enfants sont donc répartis en deux groupes d'âge sur les deux niveaux du bâtiment et chaque groupe bénéficie d'un espace de vie plus grand. Les repas sont cuisinés sur place et adaptés aux besoins spécifiques des tout petits. L'accueil des familles se fait dans de meilleures conditions grâce à un hall d'entrée plus fonctionnel. Les espaces de jeux et les dortoirs ont été repensés. La structure garde sa volonté d'ouverture en proposant des animations découverte, des sorties, des journées festives avec les partenaires locaux. Elle reste soucieuse de l'implication des familles avec l'organisation de temps partagés.
Un lieu d'accueil qui évolue, donc, mais qui tient à garder sa convivialité et à mettre chaque enfant au cœur de son projet.

Multiaccueil Les Bouts d'Choux – Mme Machado Sylvie - rue du Tour de Ville - 05.55.22.85.31 - boutsdchoux@orange.fr

3 - 12 ans : Le Petit Monde des Gamadous : nouvel espace à l'accueil de loisirs !

C'est au mois de juillet que les enfants ont enfin pu investir les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs. Là encore, les effectifs croissants ont rendu insuffisant l'ancien espace et l'équipe était contrainte d'utiliser des lieux moins adaptés ces dernières années. Un nouveau bâtiment sorti de terre au moment opportun avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (voir ci-après)!
Rappelons que l'ALSH accueille jusqu'à une centaine d'enfants chaque jour en périscolaire, et une soixantaine les mercredis ou pendant les vacances. L'aménagement dans la nouvelle structure a permis à l'équipe de faire évoluer son projet pédagogique et la proposition d'animation, et notamment de favoriser l'organisation d'ateliers récurrents. L'accueil se fait désormais dans des conditions matérielles optimales, de nombreux achats d'équipements ludiques et pédagogiques facilitent la diversification de la proposition d'activités.
Parmi les temps forts de 2013, toujours de nombreuses sorties, très appréciées des enfants (équitation, piscine, cinéma, musées, ferme pédagogique, lasergame, parcs d'attraction...), des activités partagées avec d'autres structures (maison de retraite, ALSH de St-Viance et Malemort...), la participation au projet Main dans la Main en partenariat avec les Institut Médico-Educatif du département, à la journée de la Solidarité Internationale, au concours Mix'Art, au festival de Théâtre de Davignac..., des animations pour Noël, Halloween, Pâques...

L'ALSH met en oeuvre tout au long de l'année d'importants moyens afin de proposer aux enfants pendant leur «temps libre » des moments ludiques, instructifs et conviviaux qui contribuent pleinement à leur épanouissement social et personnel.

ALSH Le Petit Monde des Gamadous - rue du Tour de Ville - M. DELORT Jean-François - 05.55.22.85.06 - alsh.donzenac@yahoo.fr

A partir de 12 ans : Anim'Ados : l'esprit vacances !

Ouvert pendant toutes les vacances scolaires, l'ALSH Ados a connu une très forte fréquentation en 2013. Dans leur foyer situé à Sadroc, les ados de Donzenac (qui peuvent s'y rendre grâce à un service de ramassage) bénéficient d'équipements et d'animations adaptés à leurs attentes spécifiques. Au-delà des animations proposées sur site (loisirs créatifs, sport, multimédia...), l'ALSH participe à divers projets jeunes comme le concours Mix'Art ou des rencontres inter-structures. Les ados font également de nombreuses sorties : cinéma, lasergame, bowling, rando, VTT, pêche... Deux séjours ont eu lieu en 2013 : un séjour neige pendant les vacances d'hiver avec un déplacement de 3 jours dans les Pyrénées (balade en raquettes, construction d'igloos, rando...) et un séjour d'été d'une semaine à Port Barcarès (téléski nautique, bouée tractée, catamaran).
L'Accueil Ados se veut un lieu ouvert à tous et ouvert sur l'extérieur, un lieu rendant accessible au plus grand nombre des loisirs éducatifs de qualité pendant les vacances, dans une ambiance conviviale et détendue.

ALSH Anim'Ados - M. DELORT Mathieu - Le Bourg - 05.55.85.06.65 (pendant les vacances scolaires) - animados19@yahoo.fr

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Notre BP 2013
Charges à caractère général	34,20%
Charges de personnel	34,54%
Participations et subventions	5,99%
Intérêts de la dette	4,92%
Provisions	0,93%
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement	19,42%
2 147 390,14 €	

RECETTES	Notre BP 2013
Recettes fiscales	56,54%
Dotations et subventions de participation	26,40%
Autres produits	13,93%
Excédent antérieur reporté	3,13%
2 147 390,14 €	

Autofinancement

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	Notre BP 2013
Restes à réaliser de 2012	11,10%
Déficit antérieur reporté	41,10%
Remboursement capital des emprunts	9,90%
Nouvelles opérations d'investissement	37,16%
Dépenses imprévues	0,50%
Opérations d'ordre	0,24%
1 696 590,17 €	

RECETTES	Notre BP 2013
Autofinancement	24,58%
Restes à réaliser de 2012	21,91%
Affectation résultat de fonctionnement 2012	30,29%
FCTVA, Subventions, Taxe Locale d'Équipement	11,95%
Emprunt	5,89%
Prêt relais TVA	5,14%
Opérations d'ordre	0,24%
1 696 590,17 €	

Fonctionnement : une attention particulière pour maîtriser les dépenses

Le produit de l'impôt reste la principale source de recettes communales, dans un contexte de gel des dotations de l'État et de subventions plus difficiles à mobiliser. Grâce à la diminution de la dette, le recours à l'emprunt est, comme les années précédentes, contenu.

Les recettes de fonctionnement

Dotations, subventions de participation	567 006,00 €	26,40 %
Impôts et taxes	1 214 171,04 €	56,54 %
Autres produits	299 050,00 €	13,93 %
Excédent antérieur reporté	67 163,10 €	3,13 %
Total	**2 147 390,14 €**	

Les dépenses de fonctionnement

Dans un contexte de crise économique, la commune limite la progression de ses dépenses de fonctionnement à 4,19% par rapport au compte administratif 2012.

La poursuite d'une gestion rigoureuse, depuis de nombres années, permet à la commune de mener à bien ses projets selon ses axes prioritaires :

- **réussite éducative**
- **préservation de la qualité de vie**
- **développement d'une commune pour tous.**

La maîtrise de gestion passe par :

- une gestion active de la dette avec diminution de l'encours de la dette et des annuités ;
- une maîtrise des charges de fonctionnement se traduisant par :
  . une progression des dépenses de personnel limitée à 2,87%,
  . des efforts sur la consommation des fluides pour compenser la hausse des tarifs,
  . une politique des achats rigoureuse : optimisation et centralisation des commandes et mise en concurrence systématique.

Grâce à cette politique, la commune peut offrir un haut niveau de qualité de service public et engager de nouvelles actions au quotidien.

Répartition des dépenses de la section de fonctionnement		
Charges de personnel	741 700,00 €	34,54 %
Charges à caractère général	734 500,00 €	34,20 %
Remboursements des emprunts -intérêts-	105 600,00 €	4,92 %
Participations, subventions	128 600,00 €	5,99 %
Provisions	20 000,00 €	0,93 %
Sous Total des dépenses	**1 730 400,00 €**	
Autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement (recettes de fonct.- dépenses)	416 990,14 €	19,42 %
Total	**2 147 390,14 €**	

Des investissements 2013 pour une meilleure qualité de vie

Les ressources communales conjuguées à la poursuite des efforts de gestion permettent de financer des projets axés sur les priorités du Conseil Municipal :

- **Réussite éducative de nos enfants**
- **Améliorer sans cesse la qualité de vie**
- **Une commune pour tous**

Les ressources

Restes à réaliser de 2012	371 702,10 €	21,91 %
Autofinancement	416 990,14 €	24,58 %
Subventions	197 790,90 €	11,66 %
Taxe Locale d'Aménagement	5 000,00 €	0,29 %
Affectation du résultat de Fonctionnement 2012	513 851,57 €	30,29 %
Prêt relais TVA	87 177,10 €	5,14 %
Emprunt	100 000,00 €	5,89 %
Opérations d'ordre	4 078,36 €	0,24 %
Total	**1 696 590,17 €**	

Les dépenses

Répartition des dépenses de la section d'investissement			
Restes à réaliser de 2012	**188 271,15 €**		**11,10 %**
Remboursement capital des emprunts	**168 000,00 €**		**9,90 %**
Déficit antérieur reporté S.I.	**697 282,52 €**		**41,10 %**
Dépenses imprévues	**8 500,24 €**		**0,50 %**
Opérations d'ordre	**4 078,36 €**		**0,24 %**
Opérations d'investissement			
Travaux au groupe scolaire	**211 460,00 €**	**33,54 %**	**37,16 %**
Travaux de voirie	**196 084,20 €**	**31,10 %**	
Stade (vestiaires, main courante…)	**76 424,40 €**	**12,12 %**	
Matériel + divers	**47 235,95 €**	**7,49 %**	
Isolation et aménagement grenier mairie	**34 214,27 €**	**5,43 %**	
Réserve foncière : achat maison Cabrol	**32 000,00 €**	**5,08 %**	
Travaux suppl. réseaux Espeyrut	**13 000,00 €**	**2,06 %**	
Travaux urgents toiture église	**9 000,00 €**	**1,43 %**	
Etudes	**4 784,00 €**	**0,76 %**	
Révisions simplifiées du PLU	**3 588,00 €**	**0,57 %**	
Remplacement fenêtres presbytère	**2 667,08 €**	**0,42 %**	
Total des dépenses d'investissement	**1 696 590,17 € €**		

Pour la septième année consécutive le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des impôts locaux.

Il convient de préciser que les valeurs locatives cadastrales –servant de bases pour les impôts locaux- ont été revalorisées de 1.8 % lors du vote de la loi de Finances 2013.

Taxe foncière sur les propriétés bâties				
Taux dépendant	**Bénéficiaire**	**Taux 2012**	**Taux 2013**	**Evolution 13/12**
du Conseil Municipal	Commune	18.51	18.51	**- 0.03 %**
	Féd. Dép. d'électrification	0.148	0.142	
	Total	**18.658**	**18.652**	
de la CC3A	Communauté de communes	0.355	0.355	**0 %**
du Conseil Général	Département	20.33	21.35	**+ 5.02 %**
Frais réels du service	Sirtom	10.67	11.45	**+ 7.31 %**

Taxe d'habitation				
Taux dépendant	**Bénéficiaire**	**Taux 2012**	**Taux 2013**	**Evolution 13/12**
du Conseil Municipal	Commune	10.11	10.11	**- 0.04 %**
	Féd. Dép. d'électrification	0.0894	0.0857	
	Total	**10.1994**	**10.1957**	
de la CC3A	Communauté de communes	7.14	7.14	**0 %**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties				
Taux dépendant	**Bénéficiaire**	**Taux 2012**	**Taux 2013**	**Evolution 13/12**
du Conseil Municipal	Commune	89.09	89.09	**-0.04 %**
	Féd. Dép. d'électrification	0.787	0.755	
	Total	**89.877**	**89.845**	
de la CC3A	Communauté de communes	5.42	5.42	**0 %**

Contribution Foncière des Entreprises				
Taux dépendant	**Bénéficiaire**	**Taux 2012**	**Taux 2013**	**Evolution 13/12**
de la CC3A	Communauté de communes	**27.78**	**27.78**	**0 %**

Principaux ratios – les chiffres sont donnés en euros par habitant –			
	Compte administratif 2012	Budget primitif 2013	Ratios budgets primitifs 2012 des communes de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à une communauté de communes à FPU
Recettes réelles de fonctionnement	827	805	826
Produits des impôts directs	300	302	323
Dépenses réelles de fonctionnement	647	670	741
Dépenses d'investissement brutes	498	317	691
Encours de la dette	801	801	848
Dotation globale de fonctionnement	196	197	191

2013 : Stabilité des taux communaux et désendettement régulier de la Commune.

ACTES D'URBANSIME

Années	Certificats d'urbanisme déposés	Permis de construire déposés	Permis de démolir	Déclaration de travaux	Renseignements d'urbanisme	Total
2010	36	40	0	55	91	222
2011	40	28	3	40	60	171
2012	48	28	1	42	61	180
2013	**31**	**28**	**0**	**42**	**61**	**162**

Le nombre de certificats d'urbanisme déposés a fortement diminué alors que les demandes de permis de construire et les déclarations de travaux se sont stabilisées depuis 2010.

CERTIFICATS D'URBANISME

Années	Certificats d'urbanisme négatifs instruits	Certificats d'urbanisme positifs instruits	Total
2010	3	25	28
2011	5	28	33
2012	8	33	41
2013	**4**	**27**	**31**

La baisse significative des demandes de certificats d'urbanisme est sûrement liée à la crise économique.

AUTORISATIONS: RÉPARTITION PAR NATURE

Années	Habitations	Bâtiments divers	Piscines	Rénovation de façades	Panneaux photovoltaïques
2010	22	11	10	17	9
2011	20	10	8	18	2
2012	20	7	6	30	1
2013	**13**	**8**	**0**	**7**	**0**

La baisse des actes d'urbanisme concerne en priorité les nouvelles maisons (-30%) et les rénovations de façades (-75%).

M. Gérard Alexandre - responsable des services techniques - est à la disposition des administrés, pour tous renseignements relatifs au zonage des terrains et aux règlements de construction, les: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (présent en mairie) et de 13h30 à 18h sur rendez-vous.

L'architecte des bâtiments de France est présent en mairie le dernier lundi de chaque mois, l'après-midi, pour conseiller les habitants ayant un projet de construction ou d'entretien - Prendre rendez-vous auprès de M. Alexandre.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Enora, Madeleine, Arlette, Rose POUCH
Née le 05 décembre 2012 – La Bacalerie

Elie DELMAS
Né le 26 décembre 2012 – 8, Rue de Fontanges

Milan MEFREDJ
Né le 26 décembre 2012 – Les Gadelles

Noah SOUSTRE DE CASTRO
Né le 28 décembre 2012 – Le Martel

Joachim BOUYSSOU
Né le 06 janvier 2013 – La Rochette

Chloé TOMAS
Née le 25 janvier 2013 – 13, rue du Martel

Zoé PAUTY
Née le 22 février 2013 – Theil

Aure, Marie CHEYLUS
Née le 1er mars 2013 – 19, avenue de Paris

Lisa, Ambre DELORT
Née le 19 mars 2013 – Les Méreyzies

Malo, Roger, Jacques PHILIPPE
Né le 03 avril 2013 – La Rochette

Line POUGET
Née le 05 avril 2013 – La Pause

Timéo MIALLAND
Né le 12 avril 2013 – 2, rue du Foyer

Maëlys MONTEIL
Née le 18 avril 2013 - Genouillac

Chloé LOUBIGNAC
Née le 1er mai 2013 – 10, Rond

Enzo, Maurice, Marcel COLI-JUN-ONG
Né le 07 juin 2013 – 15, Rue du Chassang

Lily, Violette PRAIZNER
Née le 17 juillet 2013 – 20, rue du Puy Broch

Tom, Florent MONTADER
Né le 20 juillet 2013 – Les Méreyzies

Quentin, Pierre ROULAND
Né le 21 juillet 2013 – Les Gadelles

Alice, Adèle, Zoé VIDAL
Née le 22 août 2013 – 50, Impasse du Fraysse

Louise, Jeannine, Marie FROIDEFOND
Née le 02 septembre 2013 – 8, rue de l'Hermitage

Mathilde, Aliénor RAFFAULT
Née le 30 septembre 2013 – 83, Rue du Tour de Ville

Sawl, Khoune, Emile LEPINE
Né le 22 octobre 2013 – Le Gaucher

Mélya, Nathalie, Rose TARD
Née le 29 novembre 2013 - les Saulières

Nous adressons aux parents toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux-nés

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Corinne GUITTET
Et José GOMES
Le 17 décembre 2012

Stéphanie BOSSOUTROT
Et Christian DUFOUR
Le 16 mars 2013

Florence NIVET
Et Loïc LAPLASSE
Le 11 mai 2013

Elise, Annette, Lucienne PECHADRE
Et Mickaël, François, Marcel QUINTANA
Le 29 juin 2013

Véronique Angèle Lucienne MAROT
Et Christophe Jean Lucien LE MOËLLIC
Le 19 juillet 2013

Sadie DUMAS
Et Nicolas BLAS
Le 27 juillet 2013

Anita LAROZE
Et Alexandre, Daniel RELIER
Le 27 juillet 2013

Aurélia LAROZE
Et Patrick MALEYRIE
Le 10 août 2013

Sophie Amélie Andrée LAFFITTE
Et Patrick Bernard MARLE
Le 15 août 2013

Emmanuelle, Claude, Charlotte DULIN
Et Nicolas LOUBIGNAC
Le 17 août 2013

Laëtitia, Maëva MOREL
Et Mathieu BLANC
Le 17 août 2013

Sèverine MAZET
Et Stéphane VITRAS
Le 24 août 2013

Nathalie, Denise DELMON
Et Franck DOULANGEAUD
Le 12 octobre 2013

Nous présentons nos félicitations aux jeunes mariés,
Avec tous nos vœux de bonheur.

Nous présentons nos sincères condoléances et nos sentiments de sympathie aux parents et amis de :

Mme BES née BEDE Marguerite	le 19 décembre 2012
M. LAGRUE Calixte	le 07 février 2013
Mme COUZINOU née MAINGONNAT Christiane Danièle	le 11 février 2013
M. MARTIN Secundo	le 05 mars 2013
Mme JOUAN née DELBEGUE Simonne Maria	le 13 mars 2013
M. CHASTAGNER Marcel	le 25 mars 2013
Mme BOUILLAGUET née FRONTY Renée	le 26 avril 2013
M. CHANOURDIE André Michel	le 21 mai 2013
M. SOZEDDE Christian, Albert, Antoine	le 23 juin 2013
M. PERSIN Bernard, Georges, Adolphe	le 11 juillet 2013
M. CONJAT André, Jean	le 22 juillet 2013
M. MERCADIER Raymond, Henri, Eloi, Gérard	le 28 juillet 2013
Mme BORIE née BOURGUET Françoise	le 28 août 2013
M. MOUSSIE Philippe	le 16 septembre 2013
M. VANDEKERKHOVE Gérard, Yves	le 05 septembre 2013
M. BEKKOUCHE Alain	le 15 octobre 2013
Mme BRUDIEUX née PONCHARAL Jeanne Marguerite	le 07 novembre 2013

Décès survenus à la Maison de Retraite de personnes extérieures à la Commune

M. THOMAS Jean Pierre Aimé	le 14 décembre 2012
Mme GAUCHER née LEVEQUE Mathilde Georgette	le 14 janvier 2013
Mme POUYADOUX née MARTIN Louise	le 06 mars 2013
Mme CHALANGEAS née TREUIL Marie-Louise Simonne	le 22 mars 2013
Mme THOMAS Julienne	le 08 avril 2013
Mme MALLET née LAVOISY Mauricette Griselda Léone	le 21 mai 2013
Mme LACOMBE née BOUILLAGUET Aline	le 27 mai 2013
Mme RIVES-BERNADEU née ROCHE Suzanne Claire	le 17 juin 2013
Mme PIQUET née DEGLANE Yvonne Albertine	le 13 août 2013
Mme CHAMINANT née BOISSIERE Julienne	le 1er septembre 2013

Félicitations à:

- **M. Michel FRAYSSE,** qui a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite Agricole.
- **M. Laurent POUCH,** qui a reçu la médaille de vermeil d'honneur du travail (20 ans).
- **M. Jean-Marc ROUHAUD,** qui a reçu les médailles de vermeil et d'argent du travail (20 et 30 ans).

- **Monsieur et Madame Jean CONSTANTY,** qui ont fêté leurs noces d'or (50 ans).
- **Monsieur et Madame Gérard VACOSSIN**, qui ont fêté leurs noces d'or (50 ans).

- **L'EHPAD de Donzenac,** pour son classement national à la première place des maisons de retraite pour la 4ème année consécutive et pour la continuité de sa démarche qualité institutionnelle qui est un axe central d'amélioration des prestations apportées aux résidents.

- **M. Rémy PEREIRA**, qui a reçu l'insigne du Jeune Musicien de la Fédération Musicale du Limousin (5 ans).
- **Mme Aude VAILLANT**, qui a reçu la médaille de bronze de la Fédération Musicale du Limousin (10 ans).
- **Mme Anita LAROZE,** qui a reçu la médaille d'argent de la Fédération Musicale du Limousin (15 ans).
- **Mme Aurélia LAROZE,** qui a reçu la médaille d'argent de la Fédération Musicale du Limousin (15 ans).

Le Président de la CCI, M. Jean Louis Nesty et Mme Sophie Dessus Députée Maire, lors de la remise de l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Mme Arlette Pouch.

Cette année, dans le cadre de son agenda 21, la municipalité a acquis deux radars pédagogiques supplémentaires qui ont permis d'établir un état des lieux représentatif des habitudes des automobilistes donzenacois.

Petit rappel

Un radar pédagogique est un panneau signalétique électronique indiquant aux véhicules approchant son périmètre la vitesse à laquelle ils roulent. Il n'a absolument pas de vocation répressive, mais uniquement informative.

Fonctionnement

Lorsque le véhicule arrive à la hauteur du radar pédagogique, sa vitesse s'affiche sur l'écran. Si la limitation est repectée, la vitesse en km/h s'affiche en jaune, sinon l'affichage clignotte ou apparaît en rouge selon la gravité de l'excès de vitesse.

Constat

Les radars ont été opérationnels du mois de mai au mois de novembre 2013 afin de garantir un résultat plus représentatif de l'attitude des Donzenacois au volant.
Le choix de leurs emplacements a été déterminé par plusieurs critères:

- les endroits facteurs de risques parce que largement fréquentés par les piétons ou reconnus accidentogènes,
- les demandes des habitants de voir les véhicules soumis à une limitation plus stricte dans certaines zones de la commune.

Les résultats enregistrés par les radars montrent que les automobilistes sont pour la plupart respectueux des limitations de vitesse.

	Pointage des véhicules			
Lieux	**0 à 30 km/h**	**30 à 50 km/h**	**50 à 80 km/h**	**Plus de 80 km/h**
Rue Roger Ténèze En venant d'Allassac	11,33%	56,72%	31,94%	0,01%
	25 328	126 659	71 339	39
Avenue de Paris Face à la maternelle en direction de Paris	8,69%	60,82%	30,44%	0,05%
	31 883	223 198	111 711	193
D920 En allant à Brive	11,30%	56,50%	31,82%	0,14%
	25 328	126 659	71 339	307
La Rivière En allant vers Ussac	7,81%	30,52%	59,21%	2,45%
	14 724	57 500	111 545	4 627

Engagements pour 2014

Respectons strictement les limitations de vitesse sur toutes les routes et les autorisations de stationnement dans l'intérêt de tous.

Agenda 21 local - 2ème génération

ACTIONS REALISÉES OU EN COURS

* Changement des menuiseries et des volets de l'école
* Installation d'une chaudière gaz à condensation à l'école
* Raccordement au réseau d'assainissement collectif du village de «Mazières» et du lieu-dit «Genouillac»
* Enfouissement des réseaux du village d'Espeyrut
* Organisation d'une collecte de tri sélectif en porte à porte et installation de colonnes enterrées (points d'apports volontaires)
* Aide à l'installation de dispositifs de récupération des eaux pluviales et mise à disposition de paillis
* Mise en place d'une collecte de déchets spéciaux en Mairie (ex: piles, cartouches d'encre...)
* Requalification des abords de l'école maternelle
* Diagnostic d'accessibilité de la voirie
* Acquisition d'un deuxième tableau blanc interactif
* Organisation d'une journée « développement durable » à l'ALSH de Donzenac
* Travaux d'embellisement du bourg de Donzenac
* Acquisition de 3 défibrilateurs (Espeyrut, la Rochette, Travassac)
* Création d'une page sur la borne tactile consacrée au patrimoine
* Construction d'un nouveau bâtiment enfance-jeunesse et d'un RAM + 3 salles de classe en RDC
* Agrandissement du multiacceuil
* Construction d'un vestiaire sportif
* Création de jardins familiaux
* Aménagement du village de «la Rochette» (carrefour central + défense incendie)
* Révision du Schéma Directeur d'Assainissement
* Engagement de service civique: mise en valeur du patrimoine naturel
* Arrosage municipal exemplaire
* Projet de recensement des espèces par l'association pour la «Protection des Saulières»
* Installation de chaudières gaz à condensation à la Poste et à la Salle des fêtes
* Mise en place à l'EPN d'une borne interactive avec accès aux différents services

ACTION A L'ÉTUDE

* Programme d'aménagements de sécurité routière
* Rénovation de la Chapelle Saint Michel
* Développement de la pose de minuteries dans les lieux publics
* Stratégie de sensibilisation aux économies d'électricité
* Poursuite des économies d'énergie
* Développement de la pose de systèmes économiseurs d'eau dans les lieux publics
* Sensibilisation à la pratique d'une agriculture raisonnée

ACTION EN ATTENTE

* Acquisistion de véhicules propres
* Mise en place d'une tarification d'enlèvement des ordures ménagères incitative

NOUVELLES ACTIONS

* Opération «un fruit pour la récré»
* Aménagement d'un fronton multisports au groupe scolaire
* Dons de fournitures scolaires dans le cadre du raid des Gazelles et du super 5 raid (Maroc)
* Installation d'un 3ème tableau blanc interactif à l'école
* Restauration de la toiture et du clocher de l'Eglise Saint Martin
* Acquisition d'un véhicule associatif financé par les encarts publicitaires (entreprises locales)
* Soutien à l'association des Saulières pour la réalisation du film «Il y avait la forêt des Saulières...», histoire d'un maquis en 1943.
* EHPAD : Formation des agents aux premiers secours.

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

notre VILLAGE terre d'avenir

CE QU'IL S'EST PASSÉ EN 2013 !

Inauguration des jardins familiaux, semaine du développement durable à l'école, opération « un fruit pour la récré »

Construction d'un nouvel accueil de loisirs, aménagement de 3 nouvelles salles de classe, poursuite du jardin pédagogique à la maternelle.

Aménagement d'un fronton multisports au groupe scolaire, formation des agents aux premiers secours, projection du film « Il y avait la forêt des Saulières », histoire d'un maquis en 1943.

LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE: UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La propreté de la commune est une responsabilité collective.

C'est le cœur de métier des services municipaux qui consacrent une grande partie de leur temps et de leurs moyens à l'entretien des espaces publics (nettoyage des rues, des espaces verts et des cimetières; entretien des bâtiments avec une attention particulière portée au groupe scolaire...)

Mais, sans la contribution des habitants, rien n'est possible. Il est du devoir de chacun de suivre des règles simples:

- Respecter les consignes de présentation des déchets établies par le SIRTOM de la Région de Brive, en particulier les jours et les horaires de collecte en déposant le contenant la veille;
- Ne pas jeter des papiers par terre, mais utiliser les corbeilles qui sont à votre disposition;
- Ramasser les déjections de son chien;
- Ne pas laisser divaguer ses animaux;
- Ne pas nourrir les animaux errants.

De même, les propriétaires de terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à moins de 50 mètres, ainsi que leurs ayants droits, sont tenus d'entretenir leurs parcelles. A ce titre, il convient de rappeler la réglementation en vigueur.

- Tous les feux d'écobuage sont interdits.
- En ce qui concerne les feux de brûlage:
  - Ils sont interdits à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis, durant les périodes suivantes:
    - du 15 février au 31 mai,
    - du 1er au 30 septembre.
  - Au-delà de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis, l'incinération de broussaille, herbes sèches, feuilles et débris végétaux arrachés ou coupés, mis en tas, est interdite à proximité et à l'intérieur des zones habitées, les mois, jours et heures suivants:
    - du lundi au samedi à partir de 13h00,
    - les dimanches et jours fériés,
    - pendant les mois de juillet/août et par jour de grand vent.

Dans les cas autorisés, au cours du brûlage, une personne doit être présente sur les lieux et disposer, à proximité, d'une réserve d'eau ou de tout moyen permettant d'éteindre le feu en cas de danger pour les personnes et/ou les biens.

- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, déchets industriels et toxiques est strictement interdit par le code de l'environnement.
- Pour la tonte des pelouse et autres travaux domestiques ou professionnels générant une gêne acoustique, les horaires autorisés, fixés par arrêté préfectoral sont les suivants:
  - jours ouvrables: 08h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
  - samedi: 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
  - dimanche et jours fériés: 10h00 à 12h00
- Les bruits des moteurs à des heures tardives ou matinales, ainsi que les aboiements répétés des chiens, ne doivent pas venir perturber le voisinage immédiat.

Références:

- arrêté préfectoral du 30/01/1997 réglementant l'emploi du feu et arrêté 24/11/1999 réglementant les bruits de voisinage
- arrêté municipal du 1er juin 2008 réglementant l'emploi du feu dans la commune de Donzenac.

- Enfin pour les encombrants, déchets verts, bois, ferraille, électroménager et autres déchets électroniques: un seul mot d'ordre: la DECHETERIE !

Les relations de bon voisinage sont essentielles. Chacun doit faire preuve de compréhension et chercher des solutions amiables aux petits désaccords qui peuvent venir empoisonner la vie quotidienne. Certes, le Maire est garant du bon ordre public, mais encore une fois, il ne peut rien faire sans la bonne volonté de ses concitoyens.

De petits efforts individuels peuvent contribuer grandement au bien-être collectif.

Les bons gestes, c'est facile, et c'est pour tous!

Pourquoi la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a-t-elle augmenté en 2013 ?

Les délégués syndicaux ont décidé le 12 octobre 2010, à l'unanimité, de modifier les règles de calcul des participations des communes au SIRTOM de la Région de Brive.
Précédemment déterminées en fonction des tonnages incinérés, triés ou transportés, des heures de collecte et du nombre d'habitants, on constatait de grandes disparités entre les communes.
Depuis le 1er janvier 2011, le montant des participations communales est calculé de manière plus équitable, par référence à un coût moyen du service par habitant.
Le SIRTOM évalue les recettes à recouvrer pour équilibrer ses dépenses. La somme ainsi obtenue est rapportée au nombre total d'habitants sur l'ensemble du territoire du syndicat. Un coût moyen du service par habitant est ainsi obtenu et permet de calculer la participation de chaque commune en fonction de sa propre population. Ainsi, pour Donzenac :

	2011	2012	2013	
Population INSEE	2475 habitants	2527 habitants	2581 habitants	+ 2,14%
Coût moyen par habitant	85,07€	81,68€	82,89€	+ 1,48%
Montant de la participation	210 555€	206 408€	213 939€	+ 3,65%

De plus et de manière exceptionnelle, ce montant a été augmenté cette année des frais de génie civil engagés pour l'implantation de colonnes enterrées dans les villages de Travassac et de La Rochette, ainsi que dans le bourg (rue du Général de Gaulle et rue du Tour de Ville).

Comment maîtriser le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

Il faut intensifier toujours plus l'effort de tri, de compostage et de consommation éco-responsable. Moins d'emballages, c'est moins de déchets incinérés, donc moins de dépenses de fonctionnement, ce qui impactera directement le coût moyen du service par habitant.

Comment faire pour que chaque étape de la vie des déchets ne constitue pas une nuisance pour le voisinage ?

Le respect des règles de présentation des déchets (bacs, sacs ou colonnes), et plus particulièrement des jours de collecte pour ne pas gêner la circulation, est essentiel et doit devenir un véritable réflexe.

En France, 7 ménages sur 10 trient leurs déchets ménagers si des facilités de collecte leur sont proposées. Participons à cet effort en respectant quelques gestes simples et en modifiant nos habitudes.

Gérer ses déchets avec efficacité, c'est contribuer au mieux vivre ensemble !

Rentrer impérativement les bacs après la collecte pour permettre à chacun de circuler librement sur le trottoir, présenter les bacs poignées vers la route, ne pas surcharger les bacs, sortir les bacs la veille du jour de la collecte.

Pour les bacs trop petits ou en mauvais état, contacter le SIRTOM au

N°Vert 0800 204 054

RAPPEL :
Pour les jours fériés, la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

Catégorie JARDINS

Lauréats
Mme SALVANT Laurence
Mme BRUJAILLE Anne Marie
Mme REBIÈRE Raymonde
Mme GOMES Anne-Marie
Mme DESBOIS Mireille
Mme ESTORGES Isabelle
Mme VALADE Claire
Mme MONRIBOT Chantal
Mme DEYZAC Laura
M. DESBOIS Jean-François
Mme LABROUSSE Betty

Catégorie BALCONS

Lauréats	Lauréats
Mme DOS SANTOS Isabelle	Mme PLATS Marie-Claude
Mme DESCOUZIS Jeanne	Mme LACOMBE Claudette
Mme MAGNE Emilie	Mme FAVEREAU Jacqueline
Mme MONTINTIN Huguette	Mme BESANGER Marie-Jeanne
Mme RECH Renée	M. MANZAGOL Philippe
Mme CHAUVET Lydie	Mme CARRICO Isabelle
M. CHRISTIEN André	Mme ALLARD Marceline
Mme VINCENT Evelyne	Mme TOURLAN Lucie

La continuité éducative a toujours été l'axe fondateur du développement des services enfance-jeunesse à Donzenac.

Forte d'une école dynamique, d'un accueil de loisirs en constante progression, d'équipements neufs et fonctionnels, la commune disposait de tous les atouts pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013.

Un dialogue constructif avec l'équipe enseignante, les parents, le personnel d'animation et la municipalité a permis de coordonner l'organisation des services afin que les enfants en retirent le plus grand bénéfice.

C'est ainsi que des solutions de qualité ont pu leur être proposées à la fin des cours : des activités pédagogiques complémentaires organisées par les enseignants, une garderie ludique gratuite ; et des ateliers périscolaires originaux intégrés au projet éducatif de la collectivité ; garderie et ateliers étant encadrés par des animateurs compétents.

Cette première année pose donc les fondements de la mise en œuvre de cette réforme nationale à Donzenac. Bien entendu, cette organisation fait l'objet d'un échange permanent entre les différents acteurs et chacun doit rester ouvert à la possibilité d'ajustements.

Malgré les limites et les difficultés de réforme, la mise en œuvre qui en a été faite à l'école de Donzenac a eu un certain nombre d'effets positifs : l'allongement de la pause méridienne des scolaires, permettant une meilleure organisation du temps de repas; une plus grande fluidité au niveau de la circulation et du stationnement grâce aux horaires décalés de dépose et de reprise des enfants entre la maternelle et la primaire ; et bien sûr les bienfaits que retirent les enfants des activités pédagogiques complémentaires organisées par l'école et des différentes animations proposées par l'ALSH.

Ces éléments sont la base d'un travail de plus grande ampleur, qui suivra deux lignes directrices: d'une part l'évaluation de l'existant face aux besoins réels des enfants, d'autres part l'élargissement de la proposition d'animations sur les heures libérées.

En effet, si cette année la commune s'est essentiellement appuyée sur ses propres services pour assurer les animations périscolaires, cette réforme est un tremplin à la mise en place d'un travail transversal avec l'ensemble des acteurs socio-éducatifs de la commune. Ainsi, les associations, les clubs sportifs, ou même les personnes qualifiées qui souhaiteraient intervenir à titre privé pour animer des temps périscolaires seront sollicités au premier semestre 2014, afin d'envisager ensemble une diversification du projet éducatif de la collectivité pour la rentrée 2014-2015. Pour chacun, l'objectif sera d'apporter aux enfants une nouvelle ouverture au monde grâce à des découvertes, des rencontres, des initiations... et de participer pleinement à leur épanouissement. Ce travail se fera bien sûr en partenariat avec l'école et les parents, ainsi que les partenaires institutionnels qui suivent nos structures (CAF, Conseil Général, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Jeunesse et Sport etc...)

Au-delà du bien-être des enfants, ce projet pourra faire de la réforme un outil précieux dans l'animation de la vie locale et le renforcement du lien social.

Année scolaire 2013 – 2014

L'école de Donzenac compte 290 élèves, répartis comme suit :

Maternelle	M. Dominique AUJOL	Classe de PS	29 élèves
	Mme Nelly PETIT	Classe de PS-MS	26 élèves
	Mme Anne BOST	Classe de MS - GS	27 élèves
	Mme Michèle HEBTING	Classe de GS	26 élèves
Primaire	Mme Katia LATREILLE	Classe de GS-CP	23 élèves
	Mme Tiffany AUCONIE	Classe de CP-CE1	24 élèves
	M. Frédéric LAGARDE	Classe de CE1	28 élèves
	Mme Annick ROQUES	Classe de CE2	23 élèves
	Mme Sandrine GAILLAC	Classe de CLIS	13 élèves
	Mme Céline PESTOURIE	Classe de CM1	23 élèves
	Mme Laure SCLAFER	Classe de CM1 – CM2	23 élèves
	Mme Valérie RUFINO	Classe de CM2	25 élèves

Cette rentrée scolaire 2013 fut marquée par la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires et l'emménagement dans le nouveau bâtiment.**

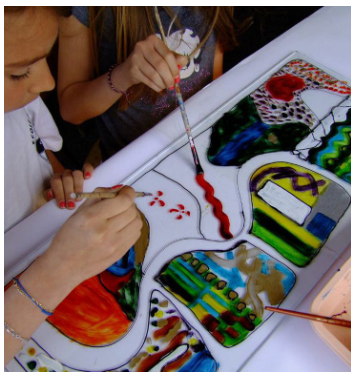

En cette rentrée scolaire, l'école de Donzenac a également accueilli 4 nouveaux enseignants. Mme Nelly Petit enseigne en classe de PS-MS. Mme Gaëlle Guyonnaud assure la décharge de direction et a en charge la classe de CM2 de Mme Rufino les lundis et jeudis et la classe de GS de Mme Hebting les mardis. Mme Sandrine Gaillac a en charge la classe de CLIS. Cette classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) accueille 13 élèves. Ces enfants à profil particulier suivent un cursus scolaire personnalisé. Cette classe fait partie intégrante de l'école et les élèves sont inclus au sein des différentes classes de l'école selon leur niveau dans le cadre de leur projet.

L'école est maintenant équipée d'un tableau blanc interactif à chaque étage.

Les projets pédagogiques de cette année scolaire restent variés et dans la continuité des actions engagées: USEP, Ecole et cinéma, Prévention routière, Voyages scolaires. 2 concerts JMF seront présentés cette année à Donzenac.
Les classes de CE1 et de CM1-CM2 partiront en classe de mer.

En musique cette année, les enfants vont travailler sur le thème de l'environnement. Ils vous présenteront leur travail à travers un spectacle à l'occasion de la fête de l'école le **28 juin 2014.**
Dans le cadre de l'appariement entre la commune de Donzenac et la ville de Sikasso au Mali, l'école va poursuivre sa correspondance avec **une école de Sikasso**.

Rétrospective sur l'année scolaire 2012 – 2013

L'année scolaire passée fut très riche en sorties et activités éducatives. Les élèves de Donzenac ont pu bénéficier de nombreux temps forts, riches en découvertes.

- Les élèves de l'école étaient inscrits à l'action « **Ecole et cinéma** ». Les élèves de moyenne section et de grande section ont pu aller au cinéma une fois ; les élèves de l'élémentaire ont pu voir trois films durant l'année. Les séances ont lieu au cinéma le Rex à Brive.
- Merci à Lydia pour son travail auprès des élèves de l'école. Chaque enfant peut profiter de cet espace, pour apprendre, lire, faire des recherches, avoir du plaisir à lire ou à écouter des histoires.
- Les élèves de CE2 ont été sensibilisés aux règles **de prévention routière**. Après un travail en classe et l'intervention d'un gendarme de Donzenac, les enfants ont passé l'épreuve du **Permis piéton**. Tous les enfants ont réussi. La remise des permis a eu lieu en présence de la municipalité et des parents des élèves.
- Les élèves des classes de GS et GS-CP ont mené un projet autour de la poésie. Les créations ont été réunies sur un CD donné aux enfants.
- Dans le cadre des ateliers du patrimoine, les élèves de CM2 et CE2-CM1 ont eu la primeur de découvrir les nouveaux vitraux installés dans l'église d'Orgnac. Ils se sont initiés à l'art du vitrail.
- La classe de MS-GS avait proposé un spectacle à la salle des fêtes; la classe avait mis en scène «Pierre et

le loup». Le spectacle fut très apprécié et les enfants ont pris plaisir.

- Les élèves de la classe de CP ont participé à la **semaine du jardinage à l'école**. Avec le soutien de la jardinerie Gam'Vert, ils ont mis en terre des plants, des bulbes, et semé des graines. Beaucoup de plaisirs partagés autour des bacs de terre.

- Un moment fort de l'année scolaire est aussi la **fête de Noël**. Un spectacle a été offert aux enfants de la maternelle. Ils ont ensuite reçu la visite du Père-Noël chargé de cadeaux pour les classes. Les enfants ont partagé avec lui le goûter de Noël._
- A l'école primaire, c'est autour d'un film et d'un bon goûter offert par la municipalité que les enfants se sont réunis.
- A l'école maternelle, les enfants se réunissent aussi pour partager la galette, fêter carnaval et rythmer l'année de ces bons moments.
- Côté sport, les CE2, CM1 et CM2 ont participé aux rencontres sportives organisées par l'**USEP** : cross, basket, athlétisme, hand, jeux d'opposition.

- La classe de CM2 a mené un **projet rugby** en partenariat avec le club du CAB. Les élèves ont travaillé avec des joueurs professionnels. Le projet a été clôturé par une belle rencontre rassemblant toutes les classes participantes sur le stadium de Brive pour un tournoi très apprécié.
- La classe de CM1-CM2 a mené un projet danse. Les élèves ont créé une chorégraphie qu'ils ont présentée dans le cadre de l'action « Danse et dis ». Ils se sont également produits à Brive lors des journées « Danse en mai ». Une grande soirée au château de Sédières a permis à toutes les classes ayant travaillé en danse de montrer leur création.

- La classe de CE2 a mené un **projet autour du poney**. Les enfants ont beaucoup apprécié les séances au poney-club du Mas à Donzenac. Merci à Isabelle Estorges pour tout ce qu'elle apporte aux enfants chaque année.
- Au mois de juin, les enfants ont pu retrouver les joies des activités aquatiques à la piscine de Donzenac.
- Cette année, **la municipalité a offert aux élèves de CM2 un voyage à Wolframs-Eschenbach en Allemagne**. Les enfants ont vécu une formidable expérience, riche en découvertes et en échanges. Un voyage d'une grande richesse pour les enfants!
- Les élèves de CM2 ont pu visiter le **collège d'Allassac**. A cette occasion, ils rencontrent le personnel de l'établissement. Une visite des locaux est organisée. **Nous souhaitons aux nouveaux 6èmes une excellente année scolaire**.
- Les **voyages scolaires** de fin d'année ont conduit les classes de la maternelle à visiter **le parc animalier du Reynou**. Les classes du primaire sont allées à divers endroits : les CM1 à la découverte des volcans d'Auvergne, les CE1 et CE2 à la cité des insectes à Nedde, les CP au parc des loups de Chabrière.

- La fête de l'école a eu lieu le 29 juin 2013 au gymnase de Donzenac. Les enfants de maternelle ont partagé une après-midi de jeux autour de stands très variés.
- L'école primaire a travaillé toute l'année sur les grandes chansons françaises. Lors du spectacle de la fête l'école, chacun a pu apprécier tout l'enthousiasme et le plaisir des élèves. Nous remercions encore **Karen Picarda**, la professeur de musique. Bravo à tous.

Les parents d'élèves ont assuré la continuité de la journée en proposant un apéritif et un repas.

Merci à tous les parents qui ont contribué à la réussite de cette journée.

L'école remercie toutes celles et ceux qui ont pris part aux diverses manifestations et répondu à ses sollicitations durant toute l'année.

Pour retrouver l'actualité de l'école, vous pouvez consulter le blog entretenu par les représentants des parents d'élèves. En voici l'adresse: http://parentsdonzenac.canalblog.com

Dates à retenir:

- Loto de l'école le samedi 29 mars 2014
- Fête de l'école le samedi 28 juin 2014

Après un « Voyage à Paris » à l'occasion du banquet 2012, bien des surprises ont été réservées aux résidents de l'EHPAD « l'Abri du Temps » de Donzenac au cours de l'année 2013.

Suite aux traditionnels vœux, galettes des rois et remise des calendriers par les enfants de Donzenac, les résidents ont pu s'envoler, le temps d'une journée, à travers différents pays :

En février, **aux Etats Unis,** à l'occasion de l'investiture du nouveau Président, pour découvrir les joies et les goûts du fast food, dans une salle de vie transformée en « Mc Ehpad ». Les hamburgers ont été particulièrement appréciés…

En juillet, ils ont été accueillis **en Italie**, pour savourer et découvrir les mets et traditions de ce pays aux couleurs du soleil. C'était l'immersion totale !

Puis, avec l'arrivée de l'automne, les résidents ont été transportés dans un décor de sous-bois et de chasse avec un délicieux repas de saison. Le sanglier et son accompagnement forestier ont ravi leurs papilles.

La traditionnelle excursion annuelle s'est déroulée au lac de Vassivière. Une trentaine de résidents accompagnés de leurs familles et des membres du personnel ont participé à cette sortie originale particulièrement dépaysante et conviviale. Les touristes d'un jour ont pu découvrir de nombreux paysages, emprunter le petit train pour visiter l'île et effectuer une mini-croisière commentée sur le lac tout en dégustant un déjeuner au fil de l'eau.

A côté de ces festivités, des moments forts ont marqué la vie de l'Etablissement en 2013 :

- Reconnaissance de l'EHPAD « L'Abri du Temps », pour la quatrième année consécutive, parmi les meilleurs établissements de France avec la note de 10/10. Cet évènement a été dignement fêté, au mois de juin, en compagnie de Monsieur le Maire.

- Participation au concours photo « Zoom sur ma Commune » suivi d'une exposition à l'EHPAD. Les résidents ont été particulièrement enchantés par leurs sorties avec les enfants de Donzenac, à l'occasion des prises de photos pour ce concours, et c'est avec une fierté toute singulière qu'ils se sont vus attribuer le 2ème prix pour une photo qui figure maintenant en bonne place au sein de l'établissement.
- Campagne d'information et journée de sensibilisation des résidents et du personnel à la gestion du tri sélectif, en partenariat avec le SIRTOM

- Poursuite de la démarche Agenda 21 : Action « un plat biologique par mois », Cybercafé…
- Organisation d'un loto au sein de l'EHPAD en association avec le Club des Aînés « Le Cantou ».
- Création de deux espaces jardinage et mise en place d'ateliers potagers durant toute la saison estivale.

- Réalisation d'un projet fédérateur et sportif par le personnel de l'EHPAD, par la constitution d'une équipe de coureurs, à l'occasion de la 21 ème édition des 10 km de Brive. Pour renforcer cet élan, un groupe de supporters constitué de résidents, de l'équipe encadrante et d'agents est venu encourager l'équipe sportive tout au long du parcours.

- Mise en place d'une nouvelle organisation de la navette, suite à l'ouverture de « Intermarché » en face de l'EHPAD afin de dissuader les résidents de s'y rendre à pied et ainsi, d'éviter les risques d'accidents. La navette existante (EHPAD - centre bourg) continue de fonctionner du lundi au vendredi et un arrêt est proposé le vendredi au supermarché pour les résidents autonomes. De même, une sortie « courses » accompagnée par le personnel soignant a été instaurée afin de permettre aux résidents moins autonomes de s'y rendre.
- Ouverture, en Janvier 2013, du Programme Santé (ateliers sport et mémoire) à la population de plus de 60 ans habitant Donzenac et mise en place de la navette pour le transport , à titre gratuit, par la commune de DONZENAC. Nous vous remercions et félicitons tous les participants à la première session.
  Des nouvelles sessions gratuites d'ateliers ont repris récemment.
  La pérennité de ce programme novateur et expérimental, soutenu par l'ARS du Limousin, dépend du nombre de participants. Aussi, les personnes intéressées par ces activités sont les bienvenues et sont invitées à se présenter à l'EHPAD.
- Développement de partenariats et démarrage en janvier 2014 du projet « voisinés-voisineurs » avec les membres bénévoles de l'association Familles Rurales. Un important travail d'échanges, de formalisation et de formation a été réalisé cette année en vue de concrétiser au mieux ce projet.

- Naissance du Groupement de Coopération Social et Médico-Social GCSMS « Ô Vézère », le 9 janvier 2013 ; l'EHPAD de Donzenac étant le seul membre fondateur implanté en Basse Corrèze.
- Impulsion de la démarche d'amélioration continue de la qualité par la réalisation et la rédaction de l'évaluation interne. Cette dernière a été suivie, en octobre, de l'évaluation sur site par des experts qualifiés dans le cadre de l'évaluation externe.
  Cette démarche globale, à caractère obligatoire, consiste à apprécier la capacité de l'établissement à réaliser les missions qui lui sont confiées et la qualité de ses activités.
  Elle se centre sur les axes de travail développés par l'EHPAD, en termes d'accompagnement, de respect des droits, des choix et des interactions avec les proches et l'environnement des usagers.

Enfin, l'année 2013 riche en mouvements et en activités se clôturera par le traditionnel banquet qui réunira le 7 décembre prochain les résidents, les familles, le conseil municipal de la commune de Donzenac, les personnels et les partenaires

Nous vous souhaitons,
à tous,
de très joyeuses fêtes
de fin d'année.

M. Jean-Baptiste Blanchet, résident à l'EHPAD a composé un poème pour traduire les bons sentiments qu'il éprouve pour son actuelle résidence et exprimer ses remerciements aux agents qui sont unanimement partagés par tous les résidents.

L'ABRI DU TEMPS

Il y a en Basse Corrèze,
Dans la vallée du Maumont
Un ptit coin tranquil' et champêtre
Parmi de belles frondaisons.
C'est là juchée sur un tertre,
Qu'on a construit avec raison,
Une belle maison de retaite,
«L'Abri du Temps» est son nom.

Refrain

A l'ombre des chênes et des hêtres,
Elle nous accueille avec amour,
Dans le confort et le bien-ëtre
En regardant passer les jours
Et dans son calme très reposant
Tant qu'il y aura des ans
On verra des cheveux blancs
V'nir habiter «l'Abri du Temps».

Sur le fief d'une cité ancienne,
Ayant acquis un grand renom
Pour son site et ses carrières
Dont l'ardoise est le fleuron
Que la nature y est belle
Qu'il y fait bon se promener
Nous souvenant de notre jeunesse
En marchant sur ses sentiers.

Dans cette maison bien accueillante,
Le personnel et Direction
Nous entourent de leur bienveillance
Et nous portent grand' attention
Respectant notre indépendance
Et il s'efforcent avec passion
De satisfaire nos exigences
Autant que permet la raison.

M. Jean-Baptiste BLANCHET

LE NUMÉRO DES 18 112 SAPEURS-POMPIERS

ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Les sapeurs-pompiers volontaires de Donzenac ont réalisé cette année encore plus de 300 interventions.
Cette année aura été marquée par un nombre important d'opérations de lutte contre les incendies à Donzenac ou en renfort à Brive.
Dès le début de l'année, un violent incendie détruisait une maison au pont de l'hôpital. Cependant, grâce à l'intervention de 12 sapeurs-pompiers volontaires de Donzenac en pleine nuit et au renfort de collègues d'Allassac et de Brive, 3 personnes ont pu être mises en sécurité et la propagation à une maison attenante a pu être évitée.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Après 26 années de bons et loyaux services, le sergent honoraire Régis Bordas a décidé de mettre fin à son engagement.
Fort heureusement, 3 nouvelles recrues sont venues renforcer notre effectif en cours d'année : il s'agit de Frédéric Gerbe, Romain Rousier et Sylvain Lavaux, ce dernier étant brillamment issu de la section locale de jeunes sapeurs-pompiers.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Début octobre, 15 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont retrouvé le centre secours de Donzenac pour y suivre la formation de jeunes sapeurs-pompiers. En 2013, c'est Victor Soulisse qui achève sa formation et deviendra sapeur-pompier volontaire en 2014 ! Félicitations !
Trois jeunes ont rejoint la section cette année : Yassine Ambaghbi, Théo Gerbe et Maxime Maury. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration
Remercions à nouveau vivement l'équipe d'encadrement, composée uniquement de pompiers « bénévoles » pour cette activité, qui s'est remobilisée pour que la section puisse fêter fièrement son 20ème anniversaire en 2014.

REMERCIEMENTS

Nous profitons de cette page pour remercier chaleureusement l'ensemble de la population qui fait de notre bal du 14 juillet un grand rassemblement populaire et convivial chaque année !
MERCI également à vous tous pour l'accueil que vous nous réservez lors de la traditionnelle tournée des calendriers.

CAPITAINE JACQUES CHANOURDIE, CHEF DE CENTRE ;
LIEUTENANT JÉRÔME ROBERT, ADJOINT.

LA GENDARMERIE COMMUNIQUE :

Les cambriolages :

Vous trouverez ci-contre un communiqué relatif aux gestes à adopter pour se prémunir des cambriolages ou des réflexes à avoir lors de la constatation d'un cambriolage à votre domicile.

L'opération « **TRANQUILLITÉ VACANCES »** a été élargie à toutes les absences prolongées des particuliers. Vous pouvez, dés à présent et toute l'année, signaler vos absences en vous présentant à la gendarmerie de votre domicile (DONZENAC ou ALLASSAC).

Certains résidents optent pour des dispositifs d'alarme ou de vidéosurveillance de leur domicile. Certaines règles d'emploi régissent la mise en œuvre de ces appareils et, plus particulièrement, lorsque des caméras sont posées à l'extérieur de votre demeure, elles ne doivent pas filmer la voie publique ni la propriété d'autrui.

Les commerçants :

Les commerçants peuvent, tout comme les particuliers, bénéficier de l'opération « tranquillité vacances » et de fait informer la gendarmerie de leur absence.

Ils peuvent également adhérer au réseau **« ALERTE COMMERCES 19 »** en s'enregistrant auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la CORRÈZE. Différents types d'alertes sont transmis via SMS aux adhérents.

Ils peuvent solliciter les conseils du référent ou correspondant-sûreté Gendarmerie pour rehausser le taux de protection de leur établissement en s'adressant à leur gendarmerie locale. Les militaires se déplacent sur les lieux et établissent un diagnostic gratuit qui est remis au commerçant ou artisan.

LA VITESSE:

De nombreux habitants de la commune se plaignent de la vitesse des véhicules, en et hors agglomération. Dans le cadre de ses missions de sécurité publique, la gendarmerie initie des contrôles de vitesse sur différents axes de la commune.

Cependant, au vu des doléances, sans cesse grandissantes, ces contrôles vont être renforcés jusqu'à la fin de l'année en collaboration avec la brigade motorisée de BRIVE-LA-GAILLARDE et la brigade Motorisée d'UZERCHE (19).

Rappelons ici que la vitesse reste un élément important du nombre d'accidents engendrés sur le réseau routier.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA GENDARMERIE DE LA CORRÈZE VOUS PROTÈGE

« PREVENTION DES CAMBRIOLAGES »

Vous êtes chez vous :

Si vous constatez la présence d'individus ou de véhicules suspects, appelez immédiatement la gendarmerie en donnant un signalement le plus précis possible (plaques d'immatriculation par exemple).

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, et même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

En cas de courte absence :

Protection des accès

- Fermez les volets et verrouillez les portes.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée.
- Pour créer l'illusion d'une présence, laissez éventuellement un fond sonore (la radio par exemple).
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillasson, pot de fleurs, boîte aux lettres), déposez-les plutôt chez une personne de confiance.

En cas de longue absence :

Inscrivez-vous auprès de la gendarmerie au dispositif « Opération tranquillité vacances »

Protection des accès

- Fermez les volets et verrouillez-les. De temps en temps, faites-les ouvrir, si possible, par des voisins.
- Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous.

Argent et valeurs

- Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent.
- Répertoriez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez-les en lieu sûr, ainsi que vos chéquiers et cartes bancaires (coffre-fort, banque, etc...).
- Evitez également les cachettes plutôt classiques comme la salle de bain et la chambre. Trouvez plutôt une cachette originale connue de vous seul.

Courrier et téléphone

- Ne laissez pas votre courrier s'accumuler dans votre boîte aux lettres, demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à La Poste de le faire suivre (enveloppe de réexpédition).
- Ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence, ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Si vous avez été victime d'un cambriolage :

- **Prévenez immédiatement la gendarmerie ou le commissariat le plus proche du lieu de l'infraction** en utilisant un autre appareil téléphonique que le vôtre (pour permettre aux enquêteurs d'identifier le dernier numéro appelé en utilisant la touche bis).
- **Avant l'arrivée de la gendarmerie, interdisez l'accès des lieux à toutes personnes** sauf cas de nécessité, afin de ne pas détruire les traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête. **Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.**

GENDARMERIE - Communauté de brigades de DONZENAC
Le Martel 19270 DONZENAC – Tél. : 05 55 85 69 50 ou le 17

Au cours de l'année 2013,
et dans le cadre de sa démarche participative «Agenda 21»,
la Commune de Donzenac a proposé aux Donzenacois,
la deuxième édition du concours photo intitulé
«Zoom sur ma commune».

Ce concours avait pour thèmes «la Place de la Halle» et «le Village de Travassac».

Lors de la Semaine du Développement Durable du 1er au 07 avril 2013,
un jury donzenacois a voté pour élire les trois plus belles photos.

Le 1er Prix a été attribué aux enfants du Multiaccueil de Donzenac, les «Bouts d'Choux»
dont la photo fait la couverture de votre Bulletin Municipal 2013.

2ème Prix:
ALSH de Donzenac,
«le Petit Monde des Gamadous»

3ème Prix ex aequo:
EHPAD,«L'Abri du temps»
en association avec
le Multiaccueil de Donzenac,
«les Bouts d'Choux»

3ème Prix ex aequo:
M^elle^ Lou Roques

Nous remercions vivement les nombreux participants qui ont permis de redécouvrir Donzenac à travers leurs yeux d'artiste,
et nous les invitons à renouveler l'aventure pour l'édition 2014
qui aura lieu, à l'occasion de la Semaine du Développement Durable.

Cette année, le concours aura pour thèmes
«la Place de la Mairie» et «le Village d'Espeyrut»

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes suivantes:
- format numérique
- orientation portrait
- pas de retouche numérique

Voici une sélection des photos présentées lors du concours.

EHPAD l'Abri du Temps

M. Allard

École de Donzenac

M. Bernical

M. Rattier

M. Jeannin

M. Imbert

M. Ladeuil

M. Rousseau

Mme Peyramaure

JANVIER

Vœux du maire

Remise de médailles d'honneur

Opération: Un fruit à la récré

FÉVRIER

Formation aux 1er secours pour les agents communaux

MARS

Conseil d'administration du Pays d'Art et d'histoire

Réunion voyage en Allemagne pour les CM2

MARS

Insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour Mme Pouch

AVRIL

Semaine du Développement durable

Concert Sébastien Farge

MAI

Voyage des CM2 en Allemagne

Inauguration des Jardins Familiaux

Réunion sur les nouveaux rythmes scolaires

JUIN

Fête de l'école

Médaille du mérite agricole pour M. Fraysse

Remise du permis piéton

L'USD gagne pour la 2ème fois la coupe de la Corrèze

JUILLET

Bal des pompiers

Exposition de tracteurs anciens

Pique-nique à l'EHPAD

AOÛT

Fête médiévale

Fête d'Espeyrut

SEPTEMBRE

Congrès des anciens pompiers

SEPTEMBRE

Forum des associations

Rassemblement de motos

OCTOBRE

Semaine Bleue

NOVEMBRE

Projection du film sur le maquis de la Besse

Sainte Cécile par l'Avenir de Donzenac

DÉCEMBRE

Téléthon 2013

LES CÉRÉMONIES

Cérémonie du 19 mars

Cérémonie du 18 juin

Cérémonie du 14 juillet

Cérémonie Jean Burin

Cérémonie du 11 novembre

LES CÉRÉMONIES

Restaurant scolaire

Quotient familial	1er enfant	2ème enfant	3ème enfant
de 0 à 5 500€	2.81	2.70	2.60
de 5 501 à 10 000€	3.00	2.70	2.70
> 10 001€	3.30	3.00	2.80

Facturation au prix moyen des tarifs par famille en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Enseignants .....5.80€

Droits de place

Journée / m² 2.40€ **Trimestre /m² 13.00€** **Spectacle 60.00€**

Cirque (plein air) 20.00€

Locations de salles

Foyer communal « A. Morand»

Toutes les salles sont gratuites pour les activités et manifestations des associations

Petite salle ou Salle des aînés 93.00€

Grande salle: utilisateur local 130.00€

Grande salle: utilisateur extérieur 1 000€

Salle de Travassac

Eté 55.00€ **Hiver 90.00€**

Salle d'Espeyrut

Eté 52.00€ **Hiver 80.00€**

Maison du XIIIème 93.00€

Caution pour l'entretien de toutes les salles: 200.00€

Location de chapiteaux

Particuliers et professionnels domiciliés à Donzenac, installation sur le territoire communal:
(transport, montage et démontage assurés par les services techniques municipaux)

Chapiteau 8 x 8 m: 420€ pour 2 jours
Gratuit pour les associations

Chapiteau 16 x 8 m: 520€ pour 2 jours
(mise à disposition de 8 bénévoles pour le montage)

Taxe d'assainissement

Partie fixe: 35€ **m³ d'eau consommé: 1.35€**

Participation à l'assainissement collectif: 1760€

Tennis extérieurs

Ticket individuel: 7.20€

Ticket collectif: 13.00€

Carte adulte 3 mois: 32.00€
Carte enfant 3 mois: 24.00€
Carte semaine: 16.00€

Funéraire

Concession cimetière: 34.00€ / m²

Colombarium: 15 ans: 450.00€ 30 ans: 800.00€ Perpétuité: 1 150.00€

Caveau provisoire

3 premiers mois: 34.00€ **Mois supplémentaire: 10.50€**

Piscine

	Adultes	Enfants	Visiteurs	Centres de loisirs
Une entrée	2.90€	1.70€	1.70€	1.40€
Carte 10 bains	22.00€	9.00€		

Prestations techniques

Tracteur + Giro (heure)	heure	66.00€	Camion 12T (tour)	tour	66.00€
Tracto-pelle (heure)	heure	90.00€	Camion 3,5T (tour)	tour	56.00€
Personnel service technique	heure	42.00€	Goudronnage (surface inf. à 20m² en limite du DP)	m²	25.00€
Forfait transport de matériel	tour	40.00€			

Divers

Praticables	2j/m2	21.00€	Tonne à eau	jour	11.50€
Lot 1 table + 2 bancs	jour	6.20€	Tonne à eau	semaine	57.00€
Chaises	WE	0.80€	Tonne à eau	mois	280.00€
Broyeur	1/2J	85.00€	Chapiteau 8x8	2j	420.00€
Broyeur	jour	170.00€	Chapiteau 8x16	2j	520.00€
Photocopies Adm		0.18€	Garage	mois	52.00€
Photocopies A4	noir	0.30€	Photocopies A3	noir	0.50€

Camping

	Juillet Août	Autres
Emplacements	5.30€	5.30€
Adulte	5.50€	4.80€
Enfants < 3 ans	Gratuit	Gratuit
Enfants > 3 ans < 15 ans	4.00€	Gratuit
Electricité	4.00€	4.00€
Animal	2.00€	2.00€
Garage mort	4.00€	4.00€
Cycliste ou marcheur	7.00€	6.40€
Camping-car	14.00€	12.00€
Jeton buanderie	3.80€	3.80€
Wifi à la journée	1.00€	1.00€
Wifi à la semaine	5.00€	5.00€

Chalets (hors saison)

	4 places	6 places	8 places
WE	80,00 €	85,00 €	90,00 €
Semaine	160,00 €	170,00 €	180,00 €
Mois	640,00 €	680,00 €	720,00 €

NOUVEAUX SERVICES ET NOUVELLES ENTREPRISES

Bienvenue et tous nos voeux de parfaite réussite aux nouvelles entreprises et nouveaux services qui se sont récemment installés à Donzenac:

Dj Alain19 - M. Alain Labrousse
Animation - Mariages - Anniversaires
Les Salages - Route du Salavert
labrousse.alain2@wanadoo.fr
Tél. : 06.83.59.26.21

CJ-C Renovation - M. Jean-Christophe Caffy
rénovations
le Gaucher
cjccaf@aol.com
Tél. : 06.86.51.68.23

Art-Sol - M. Christophe Le Moëllic
Carrelages intérieurs et extérieurs
La Gorce
christophe.le-moellic@orange.fr
Tél. : 06.64.62.24.38

La Boucherie du Marché - M. et Mme Grégory Becker
Boucherie - Traiteur -Spécialités
2 place du Marché
greg-19@hotmail.fr
Tél. : 05.55.85.72.65

Aterplo - M. Patrice Marsat
Diagnostics immobiliers
patrice.marsat@aterplo.fr
Tél. : 06.75.76.59.13

Chez l'Ardoisier - M. Eric Alvinerie
Pizzas - Salades
Place de la Mairie
Tél. : 05.55.85.72.27

Arhome - M. Nicolas Loubignac et Mme Emmanuelle Dulin
Décoration d'intérieur
10 Rond
contact@arhome-deco.fr
Tél. : 06.77.85.62.16

Boucherie Nauche - M. Fabien Nauche
Boucherie- Charcuterie - Plats cuisinés
9 place Léon Madrias
fnauche@gmail.com
Tél. : 05.55.85.72.40

Intermarché - M. Richard
Alimentation
155 rue de la Rivière
Pont de l'Hopital
Tél. : 05.55.84.45.10

Évolution Paysage - M. Eric Pelé
Espaces verts - Bassins aquatiques - Terrasse - Taille
Route de Rond
eric.pele@evolutionpaysage.com / www.evolutionpaysage.com
Tél. : 05.55.85.63.69 / 06.15.61.64.27

LA POSTE

Votre facteur peut livrer à votre domicile des timbres-poste, des prêt-à-poster et des emballages colis, 6jours sur 7 au cours de sa tournée. Il peut aussi collecter des lettres à envoyer. N'hésitez pas à lui faire connaître directement votre besoin.

Vous souhaitez recevoir votre courrier dans les meilleures conditions?

- Assurez- vous auprès de la mairie de votre adresse précise. Puis informez bien tous vos correspondants de cette adresse complète. Certes, votre facteur habituel vous connaît bien, mais cela garantira la distribution de votre courrier sans erreur, ni retard, même en cas de remplacement.
- Installez une boîte aux lettres normalisée à l'entrée de votre propriété afin de faciliter l'accès du facteur et identifiez-la par les noms et prénoms de toutes les personnes installées à votre adresse. Ces boîtes, de grandes dimensions, se trouvent aisément dans le commerce. Le courrier y est sécurisé en raison de la fermeture et de la profondeur de la boîte. Il est mieux protégé contre les intempéries et la majorité des envois volumineux peut y être insérée.
- Votre chien n'est pas méchant mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé lors du passage de votre facteur. En effet, ce dernier s'approche chaque jour de votre propriété et repart aussitôt. Votre chien peut considérer ce départ rapide comme une fuite et peut alors mordre votre facteur. Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures. Et assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien. Aussi, lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

Votre facteur est à votre disposition pour en parler et vous conseiller.

Horaires d'ouverture:

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14H à 17h
- mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h
- samedi de 9h à 12h

Horaires de levée du courrier:

- du lundi au vendredi: 16h
- samedi: 12h

Informations pratiques:
Accueil: Tél. : 05.55.85.72.46
Rdv Conseiller Financier: Tél. : 05.55.85.78.25

CASEM, une entreprise adaptée et solidaire installée à DONZENAC

Installée en Corrèze, depuis 10 ans, la société CASEM a la caractéristique d'employer plus de 80% de travailleurs handicapés. Actuellement 85 personnes y travaillent réparties sur 3 sites de production, dont plus de 50 salariés sur le site de Donzenac (près de l'ancien site de la gare), les autres effectifs étant sur les sites de Lubersac et d'Objat. Ses domaines d'activités sont la sous-traitance et la prestation de services dans les domaines du câblage filaire (commande et puissance), des finitions mécaniques (perçage, taraudage, ébavurage), du montage électromécanique, du contrôle qualité (tri de pièces), du conditionnement (étiquetage, préparation de commande pour le e-commerce), des Espaces Verts (Entretien, aménagement, pose de clôtures et de portails, ...), du second œuvre du Bâtiment (Peinture, plaques de plâtre, revêtements de sols, isolation,...) et du nettoyage de locaux.

«Une entreprise adaptée, explique le dirigeant-fondateur Gwenn-aël Collet, est une entreprise à part entière, qui emploie durablement au minimum 80% de salariés handicapés dans l'effectif de production dans des conditions adaptées à leur handicap. Ils bénéficient sans discrimination des mêmes droits et devoirs que tout autre salarié. Notre entreprise est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute autre entreprise. Nos prestations sont identiques à celles qui sont réalisées par des entreprises classiques.»

CASEM travaille pour des industries situées principalement sur le bassin de Brive, des administrations, des enseignes de commerce et plus récemment pour des sites internet pour lesquels elle prépare et expédie les commandes de leurs clients.

CASEM Multiservices (espaces verts second-œuvre), dirigée par Franck Nespoux, effectue tous types de travaux du sol au plafond (peinture intérieure et extérieure, placo, revêtements de sol, isolation, ...), d'entretien, d'aménagement d'espaces verts et de pose de clôtures, pour les Entreprises, les Collectivités et Administrations ainsi que les Particuliers.

Parmi les dirigeants, CASEM compte un donzenacois de cœur : Didier Trarieux, fils de l'ancien pharmacien Roger Trarieux très estimé et fortement impliqué dans la Résistance. Concessionnaire automobile, Didier Trarieux s'est retrouvé paraplégique suite à un accident. Il met aujourd'hui toute sa volonté et toute sa force de caractère au service des personnes handicapées qu'il accompagne au quotidien.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a choisi notre commune pour le démarrage de la semaine nationale de la création reprise des activités artisanales et commerciales en zone rurale.

A cette occasion était présents: M. C. Lavent, Président de la Chambre des Métiers de la Corrèze, M. B. Gorse, Président National de la Fédération des Villages Étapes, Mme M. Reliat Conseillère régionale représentant M. J.P. Denanot, ainsi que de nombreux officiels.

Allocution prononcée par Yves Laporte, Maire, à l'occasion de la Semaine nationale des créations reprises des activités artisanales et commerciales en zone rurale.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à Donzenac.

C'est un véritable plaisir pour notre commune que d'accueillir et de célébrer la Semaine Nationale de la Création-Reprise d'Entreprises Artisanales sous l'égide de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze. M. le Président, je remercie sincèrement pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui.

Je tiens à adresser mes plus vives félicitations à nos deux bouchers dont le courage, le travail et la détermination les poussent aujourd'hui dans la lumière : Grégory Becker et Fabien Nauche. J'ai aussi une pensée très amicale envers Valerie Chazarain (Valérie Services) et Eric Alvinerie (Restaurant « L'Ardoisier »), deux commerçants très méritants qui ont également créé et repris des activités à Donzenac cette année.

Nous savons tous ce que représentent les entreprises artisanales : un savoir-faire irremplaçable, un rôle de conseil, une adaptation fine aux demandes des clients, une exigence de qualité. Nous savons aussi le rôle social que jouent les commerces de proximité dans nos communes : ce sont des lieux où l'on se rencontre, où l'on échange, où le lien social se maintient.

On comprend dès lors à quel point la question de la transmission des entreprises artisanales est importante pour une commune.

Que la transmission ne se fasse plus et ce sont les besoins des habitants qui ne sont plus - ou moins bien - satisfaits ; c'est le tissu social qui se délite ; la commune devient alors une de ces cités dortoirs dont les habitants ne se connaissent pas entre eux.

Que la transmission ne se fasse plus et c'est tout un savoir-faire issu d'une tradition ancestrale qui risque de tomber dans l'oubli lorsque l'entreprise n'a pas de repreneur. C'est alors une perte de diversité, un appauvrissement, un pas vers la standardisation où les identités disparaissent.

Je vais prendre un exemple. La gastronomie française a été classée au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO, et nous en sommes tous fiers, parce que c'est une partie de notre art de vivre qui est ainsi consacrée.

Mais, la gastronomie française, ce n'est pas seulement des grands chefs dont les talents sont reconnus partout. Notre gastronomie, c'est d'abord et surtout la rencontre de très nombreuses traditions locales qui ont en commun une exigence de qualité et de diversité. C'est au cœur de nos terroirs que se maintient et que s'enrichit au jour le jour ce patrimoine culinaire qui fait partie de notre qualité de vie.

Que les entreprises artisanales disparaissent et c'est la base même du prestigieux édifice qui sera atteinte.

La liberté du commerce et de l'industrie est un principe constitutionnel. Les communes ne peuvent pas intervenir, si ce n'est quelquefois comme facilitatrices dans la transmission des entreprises artisanales, en s'efforçant de créer des conditions favorables, un climat propice.

Cette tâche n'est pas toujours facile. L'environnement juridique et fiscal des entreprises est pour l'essentiel déterminé par des textes nationaux qu'il faut respecter. Et la loi de modernisation de l'économie de 2008 a réduit considérablement la capacité d'intervention des communes en matière d'urbanisme commercial, puisque tout encadrement pour les surfaces de moins de 1000 m² a disparu.

La question s'est posée à Donzenac avec l'implantation d'une supérette. Certains craignaient que la conséquence ne soit un dépérissement des petits commerces du centre-bourg.

Or, en 2013, nous avons vu la transmission de quatre commerces alors même que la supérette était sur le point d'ouvrir. J'en tire pour ma part deux leçons.

D'abord, il faut peut-être éviter d'opposer entre elles et de façon sommaire, les différents types d'entreprises. La concurrence ne doit pas occulter la complémentarité. Nous sommes tous différents, nous n'avons pas les mêmes besoins, les mêmes exigences, les mêmes habitudes. Il n'y a pas une seule manière de répondre aux attentes des consommateurs parce que ces attentes sont diverses et en constante évolution. Les différentes entreprises contribuent ensemble au dynamisme d'une commune, à sa vitalité, à son attractivité. Un centre-bourg qui dépérit, ce sont des habitants qui s'en vont ou ne s'installent pas, et c'est moins de clients pour l'ensemble des entreprises. C'est l'intérêt bien compris de tous que la concurrence ne fasse pas disparaître la diversité et la complémentarité.

Mais le plus important, c'est la confiance dans l'avenir dont font preuve ces quatre chefs d'entreprises tout en préservant nos traditions et notre patrimoine. L'espoir est une denrée précieuse dont manque cruellement notre pays qui peine à sortir d'une trop longue crise. Je n'en suis que plus fier de voir que, dans notre commune, de jeunes gens ne se contentent pas de prévoir l'avenir mais ont décidé de le rendre possible, donnant ainsi toute sa valeur à la célèbre pensée d'Antoine de Saint Exupéry.

Donzenac n'est pas, bien sûr, une oasis de prospérité où tout serait facile, loin de là, et ceux qui se lancent aujourd'hui ne manquent ni de courage, ni de mérite. Mais nous sommes une commune qui, s'appuyant sur son patrimoine, croit en son avenir. Notre démographie, y compris notre natalité, est en constante progression ; notre vitalité économique est bien réelle ; nous sommes parvenus jusqu'à présent à limiter la pression fiscale – les taux communaux n'ont pas augmenté depuis 7 ans – et à maîtriser l'endettement, qui est en diminution ; nous poursuivons dans la durée un effort d'équipement, en particulier pour le groupe scolaire et les installations sportives, dans le but de donner aux enfants et aux familles de réelles chances d'épanouissement. Bref, nous essayons autant que possible de créer un contexte favorable pour ceux qui souhaitent vivre, travailler et entreprendre dans notre commune.

C'est pourquoi je crois que ceux qui reprennent une entreprise à Donzenac font un pari qui est loin d'être déraisonnable. Ceci dit, l'essentiel repose bien évidemment sur leurs épaules et la réunion d'aujourd'hui est pour nous une formidable occasion de les en remercier: la commune de Donzenac est fière de ses entrepreneurs parce qu'elle est consciente du rôle majeur qu'ils jouent en termes de développement local et de cohésion sociale.

Merci de votre attention.

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document essentiel pour permettre un développement maîtrisé de notre territoire.

Ainsi, par délibération en date du 06 septembre 2013, le Conseil Municipal a engagé une révision du PLU avec pour objectifs :

- **La modification du zonage suite à la levée de la déclaration d'utilité publique relative à l'ancien tracé de l'autoroute A89,**
- **La mise en compatibilité avec le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin de Brive approuvé le 11 décembre 2012,**
- **L'examen des demandes des particuliers au regard des diverses évolutions depuis l'élaboration du PLU existant,**
- **La révision des zones naturelles et des zones agricoles.**

Un registre de recueil des observations est ouvert jusqu'à l'enquête publique.

Nous vous invitons donc à consulter le zonage actuel en mairie et à formuler par écrit vos demandes – avant le 31 janvier 2014, délai de rigueur – qui seront examinées avec la plus grande attention par la commission communale et les différents services.

Calendrier prévisionnel

Etapes liées à la révision du PLU	Dates prévisionnelles
Lancement de la procédure	Septembre 2013
Demandes écrites de modification du zonage	**Avant le 31/12/2014, délai de rigueur**
Consultation des bureaux d'études	Février 2014
Durée des études	1 an
Arrêt du projet	1er semestre 2015
Réunion publique (Rendu des études et réponses aux demandes de modification de zonage)	
Enquête publique	
Approbation du PLU révisé	

Le PLU révisé devrait être opérationnel en 2015.

La loi du 17 mai 2013 relative aux élections locales a fixé le calendrier électoral et les modalités de vote.

Quand?

Les prochaines élections municipales seront organisées les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Pour qui?

Ces élections permettront le renouvellement pour la période avril 2014 - mars 2020:

- des conseillers municipaux
- des conseillers communautaires

Les changements:

- Le Conseil Municipal de 2014 passera à **23 conseillers municipaux** au lieu de 19 actuellement.
- **Deux conseillers communautaires** représenteront notre commune à la Grande Agglo de Brive.
- Les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste** à deux tours (scrutin de liste proportionnel avec prime majoritaire).
- **Les listes doivent être paritaires: alternance homme/femme**
- **Les listes doivent être complètes:** comporter autant de candidats que de sièges de conseillers municipaux à pourvoir, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.**
- **La déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin** (dépôt en Sous-préfecture).
- Les adjoints sont élus par les conseillers municipaux au **scrutin de liste** à la majorité absolue sans panachage, ni vote préférentiel. Sur chaque liste le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. L'alternance d'un homme et d'une femme sur la liste n'est pas obligatoire.

Répartition des sièges de conseillers communautaires:

Les sièges sont répartis entre les listes à la proportionnelle avec prime majoritaire (ce sont les même règles que celles applicables pour l'élection des élus au conseil municipal).
Les élus minoritaires peuvent siéger au conseil communautaire à compter de 3 sièges.

Vacances de sièges:

Lorsqu'un siège devient vacant, il est pourvu par le premier candidat de même sexe, élu conseiller municipal suivant la liste des conseillers communautaires. Au cas où la liste des conseillers communautaires est épuisée, le remplacement est assuré par le premier conseiller municipal de même sexe élu sur la liste du conseil municipal et n'exerçant pas de mandat communautaire.

Modalités d'élection des conseillers communautaires:

Les conseillers communautaires sont élus le même jour que les conseilleurs municipaux et sur la même liste (les candidats au conseil communautaire sont également candidats au conseil municipal).
Deux listes figureront sur le bulletin de vote:
La liste du conseil communautaire comporte un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir - majoré de 1 si le nombre est inférieur à 5.

Espace sports à l'école

Extension du
Groupe scolaire (3classes)

Accueil de loisirs

Multi-accueil

Parking école

Chaudière école

Chaudière Poste, Médiathèque
et Espace Public Numérique

Restructuration du grenier de la
Mairie pour classement des archives

Extension du boulodrome

Stade Jean Burin

Vestiaires

Goudronnage
rue Pierre Blanche

Route de la déchèterie

Le Martel

Rue Jean Monnet

Point à temps - Route de
la Gare - Les Jays

Yves Laporte, Maire,
l'équipe municipale et le personnel communal,
vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2014.

Vœux du Conseil Municipal

La traditionnelle cérémonie des vœux du Conseil Municipal, ouverte à tous les habitants, aura lieu le:

Samedi 11 janvier 2013 à 18h00
au Foyer Auguste Morand.

Personnel communal

Nous formulons nos vœux de parfaite adaptation et de réussite dans leurs fonction à:

Annie Canaud
Agent polyvalent des écoles

Agnès Breuil
Agent polyvalent des écoles

Sophie Lafon
Agent polyvalent des écoles

Stéphanie Laleu
Agent polyvalent des écoles

Bienvenue à tous les nouveaux habitants
et tous nos vœux de bonne intégration.

Nouveau !

Associations Donzenacoises

L'année 2014 sera synonyme de changement pour la vie associative donzenacoise.

En effet, à partir du 1er janvier 2013, «l'Info Sorties»
regroupant toutes les activités présentes sur
la Communauté de Communes des 3A
et jusqu'à présent réalisée par l'Office de Tourisme de Donzenac deviendra
«Sortir à Donzenac».

Sa confection et son édition
ainsi que les travaux de secrétariat proposés aux associations
seront désormais confiés à Charlène Péchade
sur les heures d'ouverture de l'Espace Public Numérique.

Afin d'assurer la continuité de ce service dans de bonnes conditions,
il sera nécessaire que les associations communiquent leurs activités
avant le 20 de chaque mois (par mail ou sur clef USB).
Les informations publiées sur la brochure «Sortir à Donzenac» seront aussi visibles sur la borne tactile de la Mairie ainsi que sur le panneau lumineux.

Chaque jeudi après-midi,
les associations pourront donc se rendre à
l'Espace Public Numérique de 13h à 19h sur rendez-vous,
pour transmettre leurs informations et effectuer leurs travaux d'impression,
toutefois un délai de 8 à 15 jours sera nécessaire selon l'importance de la tâche à réaliser.

Elles pourront également y rencontrer **Daniel Monteil**,
correspondant pour les journaux la Montagne et de la Vie Corrézienne
de 17h à 18h afin de lui transmettre les articles à paraître.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie de Donzenac au 05.55.85.72.33 ou par mail mairie-donzenac@orange.fr

L'aventure continue

Cette année encore la fête médiévale a su démontrer qu'elle pouvait mobiliser.

Mobiliser d'abord les spectateurs. Ils sont venus en nombre assister aux animations proposées. Entre spectacles de troubadours, de saltimbanques et quelques gueuses, le public a également pu découvrir au détour des ruelles médiévales du village le savoir faire d'artisans d'art et de bouche. Le traditionnel banquet médiéval, symbolisé par la dégustation d'un veau cuit à la broche, a ravi les papilles des quelques trois cent soixante personnes présentes pour ce moment désormais incontournable. Les deux soirées ont été chacune marquées par des spectacles flamboyants où les prouesses des cracheurs de feu ont émerveillé petits et grands.

Mobiliser aussi, et surtout, les bénévoles. Petits et grands, nouveaux et anciens, tous ont su répondre présents afin d'apporter leur aide à cette manifestation chère au cœur des Donzenacois. C'est bien grâce à ce soutien indéfectible depuis seize ans que la fête médiévale est devenue ce qu'elle est actuellement. Cependant, même avec l'engagement sans faille de tous, l'organisation de cette fête se complexifie chaque année un peu plus.

Seize ans. Il y a seize ans les membres du bureau du Comité des Fêtes ont cherché à faire resurgir le passé médiéval du village le temps d'un week-end. Depuis, le mois d'août est ponctué par la Médiévale de Donzenac, désormais reconnue au delà des frontières régionales, mais qui a su demeurer avant tout la fête des Donzenacois. Seulement voilà, ces seize années d'engagement commencent à peser sur les épaules de ceux qui portent cet évènement par un travail permanent toute l'année. Au fil des années, il a fallu faire face à de nouveaux impératifs administratifs, réglementaires, techniques, artistiques et financiers afin de garantir le bon déroulement de l'évènement. De nouvelles contraintes sont ainsi venues s'ajouter, complexifiant chaque année un peu plus l'organisation de la manifestation. Il faut parfois savoir se poser pour prendre du recul et réfléchir aux perspectives d'évolution. C'est ce qu'a fait le bureau du Comité des Fêtes. La réflexion a été longue mais la décision douloureuse de ne pas reconduire la fête médiévale dans sa configuration actuelle s'est imposée à nous.

Et après. Si la Fête Médiévale n'aura pas lieu en 2014, le Comité des Fêtes continue d'œuvrer pour que les Donzenacois puissent vivre ensemble des moments conviviaux et chaleureux comme ils ont toujours su le faire. Cette fois, le temps d'une soirée d'été, ce ne seront pas les troubadours qui animeront le village, mais un groupe de musique porté par un chanteur qui a fait le choix d'évoluer en dehors des sentiers battus. Nadau, c'est son nom, c'est avant tout des valeurs. Celles que l'on a tous ancrées au fond de nous, mais que l'on oublie parfois dans un monde qui va trop vite. Dans ce monde là, Nadau propose, le temps d'une soirée de repenser à des valeurs simples et traditionnelles qui sont celles que le Comité des Fêtes porte depuis toujours. Grâce à des histoires aussi drôles et aussi authentiques que cet homme qui les raconte mais aussi grâce à des chants occitans qui retracent quelques moments de vie que l'on a tous un jour connus, Nadau vous transportera le 19 juillet 2014 dans un univers qui est le sien, mais qui est aussi celui de tous.

L'aventure continue. La Fête Médiévale aura été pour nous tous une formidable aventure humaine, de pur bénévolat et de liens entre les générations. Nous souhaitons vivement qu'une nouvelle équipe prenne le relais et ne doutons pas qu'elle saura donner à la fête médiévale une nouvelle dynamique. On compte sur les jeunes pour l'insuffler et sommes prêts à partager notre expérience. L'aventure continue pour les bénévoles de toujours, de maintenant et de demain pour que vivent ces valeurs qui ont toujours guidé nos décisions.

Le bureau.

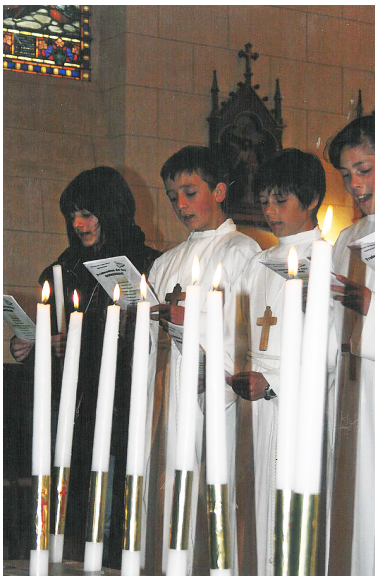

L'année 2013 a marqué un tournant dans la vie de notre paroisse. L'âge, la fatigue et la maladie de plusieurs membres de notre communauté paroissiale ont fait que nous avons dû renoncer à plusieurs activités, qui pourtant étaient présentes depuis des années, et dont le fonctionnement pouvait apparaître bien rodé. C'est ainsi qu'on été arrêtés: le repas paroissial, le voyage annuel, Le plus dur fut l'arrêt de la kermesse qui a eu lieu 27 fois, la première en juin 1986. L'envie était encore là, mais les moyens humains ont fait défaut. On peut toujours se dire que ces activités sont en sommeil et reprendront quand des bonnes volontés, plus jeunes, seront prêtes à assurer la relève. En attendant, il faut assurer la vie courante de la paroisse, et dans le même ordre de préoccupation, on peut dire que la chorale, le bulletin, le catéchisme et le fleurissement avaient bien besoin d'être soutenus et aidés.
Ce constat qui peut apparaître négatif, ne doit pas cacher et faire oublier tout le capital de générosité, de courage, de ferveur et même on peut dire de dynamisme que l'on devine à la paroisse de Donzenac. Notre église est entretenue, nettoyée, des frais sont engagés pour la rendre fonctionnelle.
Le vieil harmonium, que familièrement nous appelons «l'harmonium de la Julie» (en référence à Julie Bonnie qui l'a si souvent animé) a été réparé. C'est un petit évènement certes, mais qui revêt tellement de symbole au niveau patrimonial et local.
Nous n'avons pas été insensibles aux terribles inondations qui ont eu lieu en Juin et Juillet dans les Pyrénées, en particulier à Lourdes. Notre église Saint Martin a une reproduction de la grotte de Lourdes, nous nous sentons proches de cette cité. Une collecte a été effectuée tous les dimanches d'Août en disposant une urne à l'entrée de l'église. La somme recueillie 315€ A été arrondie par la caisse de la paroisse et c'est un chèque de 500€ qui a été envoyé aux sanctuaires de Lourdes pour la reconstruction. Une goutte d'eau direz-vous, mais l'océan n'est-il pas constitué d'une multitude de gouttes d'eau, disait mère Thérèse de Calcutta?
Et puisque l'on parle collecte, n'oublions pas la tradition de la collecte de Carême. Le «bénestou» (berceau ancien en osier) est disposé tous les dimanches de Carême à l'entrée de l'église pour recevoir les denrées non périssables et non périmées. L'ensemble des deux a été distribué au Secours Catholique et aux Restaurants du Cœur à Brive.

Marcel Béril

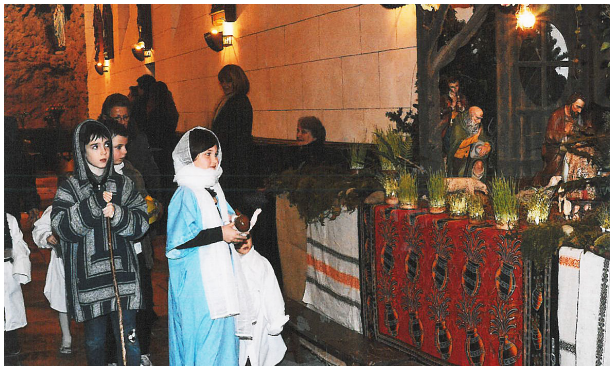

N'oublions pas, non plus quelques activités spirituelles... L'hiver dernier, en l'absence de notre curé pour cause de santé, des célébrations sans prêtre ont été organisées et menées à bien sur Donzenac et les paroisses de campagne, ce qui constitue une preuve de vitalité chrétienne. Les beaux jours revenus, la communauté paroissiale s'est retrouvée à Saint Bonnet pour une messe priante et un repas amical comme l'an passé. Nous avons eu à Donzenac une veillée de Noël, une veillée pascale, une célébration de première communion ainsi que de profession de foi (environ 10 enfants). Trois confirmations d'adultes se préparent... ainsi qu'un baptême d'adulte, 5 confirmations d'adolescents auront lieu... si tout va bien. Trois nouvelles catéchistes fort compétentes pour mettre en œuvre les nouvelles méthodes ont été «embauchées». Six célébrations de mariage ont eu lieu en notre église cette année, et il y a déjà 3 inscriptions pour l'année prochaine. Donzenac vit ... sous son beau clocher... aussi.

L'abbé Soucille

Tous les spectacles proposés par ADAGE ont accueilli un large public autant à la Chapelle des Pénitents qu'à la salle des fêtes.
Nous remercions la municipalité pour son soutien à l'organisation de ces animations, les spectateurs par leur chaleureuse présence, les bénévoles pour leur engagement et tous les artistes pour leurs sympathiques prestations.

Dimanche 27 septembre : Balalam avec la compagnie Zim Zam Zoum, spectacle de danse tout public à la salle des fêtes.
Un véritable voyage poétique et humoristique et une invitation à la découverte de son corps qui a ravi petits et grands.

Du 4 au 14 avril : Chapelle des Pénitents - Exposition des accordéons Maugein de 1919 à nos jours. Découverte pour les écoliers de l'accordéon, instrument mythique.

Samedi 13 avril : Soirée musicale avec Sébastien Farge, champion du monde d'accordéon, en duo avec le guitariste Didier Villalba. Chapelle comble pour un concert intimiste prestigieux où l'accordéon et la guitare ont marié leurs sonorités à travers tous les styles et répertoires.

Du 29 juin au 14 juillet : Exposition « Résonance » de l'artiste Dorothée Sadowski et des enfants de l'IME de Puymaret, à la Chapelle des Pénitents.
Les 627 visiteurs ont été touchés au cœur par l'expression et la force des œuvres présentées. A travers l'art, le handicap n'existe pas mais des artistes nous parlent.

Dimanche 11 août : « Duo Jouguen » Concert classique avec Julien Mashiko au violon et Toshio Mashiko à la guitare.
Dans le cadre superbe de la Chapelle des Pénitents, plus de 110 personnes se sont pressés pour applaudir un duo où la virtuosité et le talent ont sublimé un répertoire aux accents tour à tour romantiques ou endiablés. Magnifique !

Samedi 16 novembre : Les Banturles dans « Soirée à rire et à chanter » avec Yves Désautard et Christophe Dupuis, à la salle des fêtes. Les anciens chansonniers de France Bleu Limousin ont fait le plein pour ce spectacle où l'humour, l'auto dérision et l'art de « banturler » en ont déridé plus d'un !

Prochaines animations 2014

Dimanche 2 février : salle des fêtes - « Coq en pâte » petite histoire musicale et gastronomique avec Nathalie Marcillac chanteuse lyrique, J.P.Marel, comédien chanteur et Ph. Convent, pianiste.
Lorsqu'une baronne suédoise rencontre un Major de table, que peuvent-ils se raconter ?...

Samedi 5 avril: Bluemary Swing, trio avec chant, guitare, saxo, clarinette et batterie, à la salle des fêtes.
Répertoire large à la couleur imprégnée de tendances jazzy et swing.

Une exposition d'aquarelles en mai-juin, un spectacle de flamenco en août, une conférence sur les champignons en septembre et une pièce de théâtre à l'automne sont aussi prévus tout au long de l'année prochaine.

Bonne année à tous!

Contact réservations : 06 72 98 26 52 asso.adage@gmail.com

Depuis plus de 130 ans, les musiciens de notre association restent attachés à leur mission principale : servir et faire partager au plus grand nombre notre passion : la Musique.

Cette année 2013 qui s'achève s'est révélée une nouvelle fois riche en diverses activités, avec en premier lieu l'accomplissement d'un très bon travail musical, grâce à l'investissement et l'enthousiasme de chaque musicien, et le suivi avec sérieux et assiduité des répétitions hivernales qui permettent chaque année la mise en place d'un répertoire sans cesse renouvelé dans des styles diversifiés : musiques de films, variétés, fantaisies…

Au niveau des animations locales où nous retrouvons avec un grand plaisir notre fidèle public Donzenacois, nous retiendrons particulièrement cette année la soirée très chaleureuse du 21 juin dernier, sous la halle, où nous avons fêté tous ensemble la musique en partageant une soirée exceptionnelle.

Ce jour symbolique de la fête de la Musique marquera également une étape importante de la vie de notre association, avec la présentation et la sortie officielle de notre premier CD.

Ce disque, composé de 14 titres de notre répertoire, est le fruit d'une véritable aventure humaine et musicale vécue avec enthousiasme et ferveur par tous les musiciens au cours de son enregistrement dans les studios professionnels de la Borie à Solignac.

L'émotion et la joie étaient donc au rendez-vous pour cette présentation officielle partagée avec nos sympathisants que nous remercions à nouveau pour l'accueil qu'ils nous ont réservé à cette occasion. Nous profitons également de cette occasion pour remercier vivement la Municipalité de Donzenac pour le soutien apporté à ce projet. Ce disque est toujours disponible auprès des responsables de notre association.

Par ailleurs, nous avons animé de nombreuses prestations estivales à l'extérieur de la commune, et plus particulièrement cette année en Haute-Corrèze, qui ont toutes trouvé un écho très chaleureux de la part des organisateurs et du public.

Notre fête de Sainte-Cécile s'est déroulée le 24 novembre, avec notre participation musicale à la très belle cérémonie religieuse, avant d'offrir la coutumière aubade au Conseil Municipal et à la population sur le parvis de la Mairie. La réception par M. le Maire et une délégation municipale qui a suivi fut l'occasion pour notre président Jean Constanty, de mettre en exergue tout le mérite de chaque musicien en cohésion avec le Directeur de Musique Daniel Monteil.

Cette réception fut également l'occasion de mettre à l'honneur certains musiciens :

- **Rémy Pereira** : l'insigne du jeune musicien de la Fédération Musicale du Limousin pour 5 années de présence ;
- **Aude Vaillant** : médaille d'Honneur Bronze de la Fédération Musicale du Limousin pour 10 années de présence ;
- **Anita et Aurélia Laroze** : médaille d'Honneur Argent de la Fédération Musicale du Limousin pour 15 années de présence.

Nos activités récréatives :

• Les musiciens et leurs familles ont eu le plaisir de découvrir le **ZooParc de Beauval, le château de Chambord et la ville de Blois** au cours d'une sortie tourisme de deux jours, qui s'est déroulée dans une ambiance des plus chaleureuse et amicale.

• **La traditionnelle soirée de Sainte-Cécile** a réuni la grande famille de l'Avenir de Donzenac à la salle des fêtes, dans un décor majestueux sur le thème du cinéma, avec de nombreuses surprises réservées par les musiciens qui ont pu montrer leurs très nombreux talents : une très belle soirée festive basée sur l'amitié et la fraternité.

Les musiciens remercient chaleureusement tous les habitants pour l'accueil qu'ils leur réservent lors de la présentation des calendriers.
Nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2014 !

Ecole de Musique de l'Avenir de Donzenac

Depuis plusieurs années, notre école de musique, antenne de l'Ecole de Musique du Pays d'Allassac, a trouvé sa vitesse de croisière et reste une entité primordiale pour notre association.

Son objectif reste la formation musicale des jeunes et adultes dont le but est de pratiquer la musique d'orchestre, et particulièrement de rejoindre les rangs de l'Avenir de Donzenac.

Un important travail de collaboration a été mené depuis plusieurs années avec l'Ecole de Musique du Pays d'Allassac, et les résultats sont très probants. A cette occasion, nous tenons à remercier Michel Bonneval avec qui nous avons travaillé dans d'excellentes conditions et de manière très constructive.
Nous félicitons vivement notre ami Thierry Constanty qui vient de prendre, outre son engagement bénévole pour la formation des petites embouchures qu'il a assuré pendant deux années, la présidence de l'Ecole de Musique du Pays d'Allassac, et nous lui souhaitons bonne réussite dans cette nouvelle fonction.

7 classes de formation sont ouvertes pour cette année 2013/2014 :

3 classes de **solfège** avec Michaël Sabaté
1 classe de **clarinettes** avec Gérard Pineau
1 classe de **saxophones et flûtes** avec Théo Gil
1 classe de **percussions** avec Alain Brugière
1 classe de **petites embouchures** avec Thierry Constanty

Une rencontre musicale et amicale est organisée en janvier et permet de réunir les élèves, leurs familles, les professeurs, les responsables et les musiciens de l'Avenir de Donzenac pour partager la galette des rois et apprécier le travail de qualité réalisé à l'école de musique.

Ce prochain rendez-vous aura lieu le vendredi 10 janvier 2014, à 19h, dans la salle du Cantou.

Les responsables, les professeurs et les élèves vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

L'année 2013 a commencé le 8 février 2013 avec l'**assemblée générale** dont le rapport d'activités et le bilan financier a fait apparaître la bonne santé et le dynamisme de l'association. Le bureau a été reconduit avec un seul changement: Mme Christelle Sans a été remplacée par Mme Michelle Dumas au poste de secrétaire.

Les cours d'allemand, dispensés par Simone Chevalier, ont eu lieu tous les mardis à l'Espace Numérique. Ces cours se déroulent en toute convivialité, chacun peut avancer à son rythme et les 14 participants ont fait des grands progrès.

« Le tour de Donzenac » en 11 jours ! Ils l'ont fait ! Partis en vélo le 25 avril tôt le matin, de Wolframs-Eschenbach, les trois cyclistes-plus qu'amateurs, Johann Schlackl, Josef Wegehaupt et Fritz Nepper sont arrivés en vélo le 5 mai à 13h15 devant la mairie de Donzenac, après avoir parcouru 1220 km et franchi 4751 mètres d'altitude. Avec une immense volonté, du courage et la bonne humeur, ils ont surmonté ce défi personnel. Annie Schlackl a accompagné en avant-garde les cyclistes en voiture. Elle a montré également beaucoup de courage, car avec seulement quelques connaissances de la langue et de la France, elle a repéré le chemin, acheté le ravitaillement et cherché les couchages du soir. Initialement prévu entre 14 et 16 jours, leur motivation et surtout les bons repas français dégustés le soir avec un bon verre de rouge (par fois un peu plus) leurs ont donné une forme olympique pour parcourir le chemin en 11 jours. Arrivés à Donzenac nos amis ont été accueillis par Yves Laporte et le comité de jumelage et après un court repos de 2 jours, nos amis sont repartis pour préparer la venu de la classe de CM2 de l'école de Donzenac à Wolframs-Eschenbach. Cette aventure nous prouve que nos deux régions ne sont pas si éloignées l'une de l'autre, car même en vélo on peut y arriver !

Le comité de jumelage a facilité l'élaboration du programme de l'école par de nombreux échanges avec la mairie et le comité de jumelage de Wolframs-Eschenbach

Du 17 au 19 mai 2013, notre comité a participé aux **Rencontres internationales des villes jumelées du Limousin** à Limoges dont c'était la troisième édition. Au marché européen, lieu de rencontre entre les élus, les membres des comités de jumelage et la population, notre stand de Donzenac-Wolframs-Eschenbach présentait des produits de nos deux communes. Deux thèmes ont été retenus pour les ateliers, la citoyenneté européenne et l'économie et l'Europe. Notre comité a également assisté à la conférence-débat sur le couple franco-allemand et son rôle dans l'Union Européenne.

M Richard Bartsch, Président du Bezirk de la Moyenne Franconie a visité notre stand.

Le 18 octobre 2013, **une exposition de photos et documents sur le rideau de fer,** était proposée par Mr Jarrige au Cantou. Ce fut un moment riche en révélations sur le quotidien des habitants riverains du mur, qui partageaient pendant 40 ans l'Allemagne et Berlin. Mr Jarrige a su, avec passion, nous remettre dans le contexte historique de cette période et nous faire partager son vécu de l'époque au travers de multiples anecdotes.

En cette fin d'année l**e marché de Noël** fut à nouveau l'occasion de moments de convivialité et de découvertes de produits ou décorations venant de notre ville jumelle ou de ses environs. Nous remercierons tous les bénévoles..... ?

De tout cœur, nous vous souhaitons une très bonne année 2014 !

L'association **GROUPE VOC'ALL**, installée depuis un an à Donzenac, rassemble près de 60 choristes qui répètent chaque jeudi à la salle des fêtes pour offrir en fin d'année un spectacle riche et varié. Grâce à l'expérience et au dynamisme de notre jeune chef de chœur, Christelle PEYRODES, l'apprentissage des textes et des mélodies se déroule dans la joie et la bonne humeur.

Le très large répertoire de VOC'ALL permet de découvrir des chansons humoristiques françaises mais aussi des succès anglo-saxons sur des chorégraphies dynamiques. Tous les choristes ont pris beaucoup de plaisir à chanter à Donzenac en 2013 aussi bien à l'église qu'à la salle des fêtes. Merci aux fidèles spectateurs qui ont assisté à nos deux représentations et qui continueront nous l'espérons à venir nous écouter.

Nos prochains concerts toujours accompagnés par des musiciens professionnels :

Concert de Noël : samedi 21 décembre 2013 à 20H 30 à l'église

Concert de fin d'année : vendredi 23 mai 2014 à 20 H 30 à la salle des fêtes.

Si vous aussi, vous avez envie de chanter, venez rejoindre la chorale, le jeudi à 20 H, à la salle des fêtes.

Roselyne REBEYROL
Présidente
06 63 85 19 51
Mail : groupevocall@gmail.com

Christelle PEYRODES
Chef de chœur
06 98 27 28 74
Site : www.groupe-vocall.fr

Le GROUPE VOC'ALL vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

LE COCHONNET GAMADOU

Encore une très bonne saison pour la pétanque du Cochonnet Gamadou, de très bons résultats pour nos joueurs de plusieurs générations avec ses 84 licenciés, 41 FFPJP, 43 UFOLEP. Très bonne animation du club, avec ses deux championnats, Tête à tête et Provençal, et de nombreux plateaux inter-clubs.

Plusieurs concours UFOLEP dont un en journée complète avec repas qui dut une réussite et de nombreuses participations.

Résultats FFPJ:

en coupe des clubs:

- nos Vétérans Champions de la Corrèze: M. Fouilloux, J.P. Dancie, R. Tourni, R. Fabre, D.Salès

-sont sortis premiers de poule et accèdent à la 2ème série: M. Fouilloux, J.P. Dancie, D. Salès, R. Fabre, J.L. Ajuste, S. Bellonie, A. Pellon

- en Triplette: Championnat de la Corrèze: M. Fouilloux, J.L. Ajuste et S. Bellonie s'inclinent en 1/4 de finale.

- en catégorie Jeunes: en Triplette, l'équipe Arthur Pellon, Anthony Guinard et Melvin Caillon: Champions de Ligue du Limousin.

Arthur Pellon nous a gratifié d'une très bonne saison, a perdu en 8ème de finale du Championnat de France avec cette équipe. Il perd aussi en 16ème de finale au Mondial de Millau en catégorie sénior avec J.L. Ajuste.

- Sélections Jeunes: Arthur est sorti 1er de la sélection départementale, 1er de la sélection de Ligue et a fini 2ème de la sélection de zone ce qui lui a ouvert les portes pour la sélection nationale qui aura lieu les 23 et 24 novembre 2013 à Nîmes.

Nous remercions les gens de la commune qui ont contribué au bon déroulement de ces manifestations.
-Merci à tous les bénévoles qui participent au succès du club.

Le Président Philippe Pellon

* TRAIT D' UNION 19 : aide aux devoirs, soutien scolaire, alphabétisation

3ème rentrée scolaire pour cette jeune association ! Et déjà 14 enfants inscrits pour l' année 2013/2014 ! Après 1 mois de classe, Madame la Directrice, aidée par le corps enseignant, a pu diriger vers la présidente de l' association, Madame GOULMY Johannie, des enfants ayant besoin d' un soutien scolaire personnalisé, ou d' une aide pour effectuer au mieux les devoirs du soir.

Pour des raisons qui leur sont propres, il arrive que des parents ne soient pas en mesure d' aider eux -mêmes leurs petits après la classe : alors Christelle, Claire, Mireille et Johannie, toutes bénévoles, sont là pour prendre le relais !

Les lundis et les vendredis, dans une salle mise à leur disposition, ces 14 petits élèves peuvent, à leur rythme, faire les exercices, apprendre les leçons, répéter récitations et autres tables de multiplications, que ce soit en individuel ou par groupes restreints de 2 voire 3 enfants !

La présidente, les parents ainsi que les enfants voudraient profiter de cet article pour remercier Monsieur le Maire qui a bien voulu mettre à la disposition de 4 collégiens de Donzenac partis en 6ème, et ce, depuis le 9 septembre, la salle des fêtes de Travassac : en effet, ces élèves, après avoir révisé tout l' été dans la salle des fêtes de Donzenac, espéraient être suivis et rassurés pour leur passage au collège ! C' est chose faite ! tous se retrouvent les mardis et jeudis, entre 17h 15 et 19h , sous l' œil attentif de Johannie, aidée depuis peu par Claire !

Amis Donzenacois, Donzenacoises, le bénévolat peut apporter beaucoup à tous ces enfants, souvent en grande difficulté scolaire, mais aussi en manque de confiance en eux; votre présence, votre savoir, votre patience, votre gentillesse sont autant d' éléments positifs pour les aider à avancer et à améliorer leurs résultats ! La présidente de l' association est à votre écoute et se propose de vous rencontrer si vous pensez pouvoir grossir le rang des bénévoles ! Inutile d' avoir été enseignant pour aider un enfant à lire et comprendre une lecture ! Un sourire, une écoute, autant de mains qui se tendent et se rejoignent !!!

Mme GOULMY Johannie
06/77/14/50/50 ou 05/55/85/64/06
mail : johannie17@sfr.fr

JUDO CLUB DONZENAC

AFFILIATION N° CO19 19 0190

Cette saison sportive a débutée dans la douleur, Joël Colly notre secrétaire et ami nous a quitté à la suite d'une longue maladie. Il nous laisse un grand vide, il était très actif au sein de l'association. Toutes nos pensées vont vers son épouse et ses enfants qui ont tous été judokas au club.

Nous avons dû nous adapter aux nouveaux rythmes scolaires; jusqu'alors les mercredis matin, étaient principalement dédiés aux activités culturelles et les après midi au sport, Dorénavant ces activités sont en concurrence le mercredi après midi. Malgré les modifications des horaires de cours nous avons déploré une baisse significative de nos licenciés.

C'est avec plaisir que nous voyons progresser nos jeunes judokas qui pour certains à 8 ans ont déjà 4 années de pratique assidue de judo. Aux dires de parents, Ils sont motivés pour venir aux entraînements.....des champions peut être !, des passionnés sûrement !

Le judo club Donzenacois vous souhaite à toutes et à tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'années

COURS DE JUDO

Les nouveaux horaires d'entraînement sont :

catégorie	Mercredi	Samedi
Débutants 2007/2009	16 h 00 à 17 h 00	10 h 00 à 11 h 00
Moyens 2004/2007	17 h 00 à 18 h 00	9 h à 10 h
Grands 2000/2003	18 h 00 à 19 h 00	11 h 00 à 12 h 30

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES SAULIÈRES

Domaine Internet : saulieres.net
Adresse Internet : http://saulieres.net
e-mail : aps@saulieres.net
adresse postale : BP 23 DONZENAC

Cette contribution est rédigée le 5 novembre ; elle sera publiée avec la nouvelle année, et dans cet intervalle de temps « le Chemin de Mémoire des Saulières » aura été inauguré et le film « Il y avait la forêt des Saulières » - histoire d'un maquis 1943- présenté aux Donzenacois.

En ce qui concerne le **Chemin de Mémoire des Saulières**, le rôle de l'Association a été d'apporter toutes les informations qu'elle a recueillies depuis 2007 et, plus particulièrement, les témoignages enregistrés entre 2011 et 2013 grâce à l'aide de Michel Escurat de l'atelier audiovisuel du Conseil Général de la Corrèze, ainsi que des documents issus de recherches effectuées en particulier aux Archives départementales de la Corrèze, de la Haute-Vienne, à la cinémathèque du Limousin et au Musée Edmond Michelet à Brive. Ce travail de Mémoire a permis de réaliser un travail d'Histoire : Gilbert Beaubatie, historien et correspondant départemental de l'Institut d'histoire du temps présent, a rédigé les textes des 10 jalons qui ponctuent ce chemin de Mémoire.

Nous ne pouvons qu'encourager nos concitoyens à parcourir ce chemin et nous souhaitons par ailleurs que la mise en valeur de ces lieux emblématiques de la Résistance en Corrèze aide à la prise de conscience de l'intérêt qu'offrent les Saulières et de la nécessité de préserver ce site.

Le film « Il y avait la forêt des Saulières » - histoire d'un maquis 1943 - est pratiquement terminé ; pour faire face aux problèmes inhérents à sa réalisation, l'Association des Saulières a souhaité la création de l' Association « Histoire et Mémoire en Corrèze » avec laquelle elle a travaillé en étroite collaboration.
Deux rescapés du massacre du Treuil et de la Besse (M. Philippe Hermosilla et Marius Barre) , 17 témoins directs dont 4 Donzenacois ainsi que 3 Lorrains réfugiés pendant la guerre à Donzenac ont été interviewés. Ces témoignages permettent de reconstruire l'histoire des 4 camps des Saulières, de leur création au printemps 1943 au massacre du 15 novembre.

Une constante se dégage de leurs témoignages : une partie de la population a aidé les maquisards en les nourrissant et en les cachant. Une fois le massacre commis, plus d'un millier de personnes ont tenu à leur rendre hommage en assistant à leurs obsèques, malgré l'interdiction des Autorités. De telles pages d'histoire ne pouvaient, nous semble-t-il, tomber dans l'oubli.

Ce film sera présenté à Donzenac en avant-première le dimanche 24 novembre.

Pour suivre en direct les informations sur les Saulières,
visitez le site http://www.saulieres.net/

ESPEYRUT A CÉLÉBRÉ LES 25 ANS DE LA FÊTE DU FOUR

Tout auréolé de son nouveau « look » grâce aux travaux enfouissement réalisés par la municipalité de Donzenac, le joli hameau d'Espeyrut et ses fidèles bénévoles ont fête comme il se doit cet anniversaire au sein de ce village rénové, fier de son patrimoine avec son incontournable four à pain sans oublier le séchoir à châtaignes et les deux puits communaux.

Les visiteurs tout au long de la journée ont regardé rue de la forge, rue des Mangeries, rue des trois fermes l'exposition des photos retraçant le parcours et 25ans d'histoire de l'Association pour l'Animation du Village d'Espeyrut.

La journée « main à la pâte » les réunions de préparation nous ont permis de préparer au mieux la « fête du four » avec en matinée organisé en partenariat avec « Donzenac Oxygène » le 4iéme Trial pour 120 trailers. Si tout avait bien commencé, Monsieur météo s'est montré sous son plus mauvais jour en début d'après midi et la première participation de « l'avenir de Donzenac » a dissipé les gouttes et donné le signal des festivités de l'après midi ; concours de pétanque ; jeux pour les petits et les grands, repas et soirée dansante. En ce 25 août 2013 le dimanche à Espeyrut ce fut encore la fête du village.

Riche en événements, se poursuit tous les deuxièmes mardi du mois la traditionnelle soirée carte très appréciée des joueurs de tarot et belotes.

Le 8/9 juin en guise de remerciements aux bénévoles pour leur présence et soutien pour cette fête, nos amis de la Meuse Francis et Annette nous ont concocté un superbe méchoui offert par l'association.

2013 a vu aussi l'association en partenariat avec la mairie de Donzenac et la Conseil général de la Corrèze prendre place dans le projet innovant « ballades en Corrèze » et organisé « la ballade des gamadous » le 13 Août qui a regroupé 170 marcheurs sur un circuit de 8 Kms et s'est terminé par un repas pris sous la halle.

Vu ce succès, c'est avec l'USEP et l'éducation nationales que nous avons renouvelé l'opération le 15 octobre et accueillis et guidés sur le plateau et le village d'Espeyrut prés de 200 têtes brunes et blondes du primaire accompagnés de parents et d'enseignants des écoles de Donzenac et d'Objat.

Fidèle à l'événement, nous nous mobiliserons pour le 27iéme Téléthon et porterons soutien ainsi à l'Association Française contre les Myopathies le 7 décembre.

Rendez -vous vous est donné pour la prochaine fête du four
le 31 août 201

Passez d'agréables fêtes de fin d'année et
au nom du bureau
Bonne et heureuse année 2013

DONZENAC PASSION MÉCANIQUE ET COLLECTION

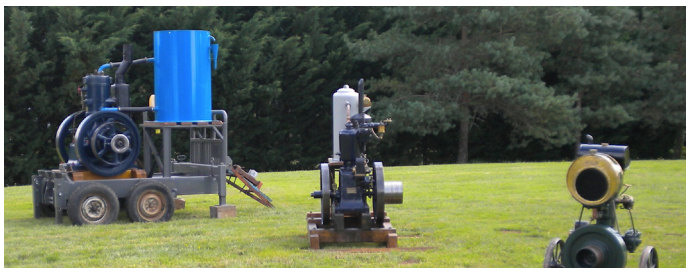

C'est une Jeune association issue du regroupement d'une trentaine d'adhérents passionnés de matériels agricoles anciens :
Tracteurs et moteurs fixes pour la majorité, mais également le matériel agricole développé au siècle dernier.
Son but est :

- de sauvegarder et de conserver le patrimoine de l'histoire agricole de DONZENAC et sa région
- d'organiser une fête annuelle à Donzenac afin de présenter les matériels restaurés en parfait état de fonctionnement.
- de participer aux différents rassemblements qui ont lieu dans les communes voisines
- de développer l'entraide et le lien entre passionnés par le biais du partage et de l'échange des connaissances
- d'initier et de soutenir les personnes intéressées à la remise en état de ces machines anciennes

NOTRE PROCHAINE PRÉSENTATION SE DÉROULERA LES 5 ET 6 JUILLET 2014 AU COMPLEXE SPORTIF DE DONZENAC

Les nouveaux adhérents ou passionnées seront de ce fait les bienvenus !

Contacts :

le président : A Pouch
la Bacalerie
19270 Donzenac
Denis-reynier0081@orange.fr

le secrétaire : D .Reynier
5 Rond
19270 Donzenac

le trésorier : A. Duflo
Champagnac
19270 Donzenac

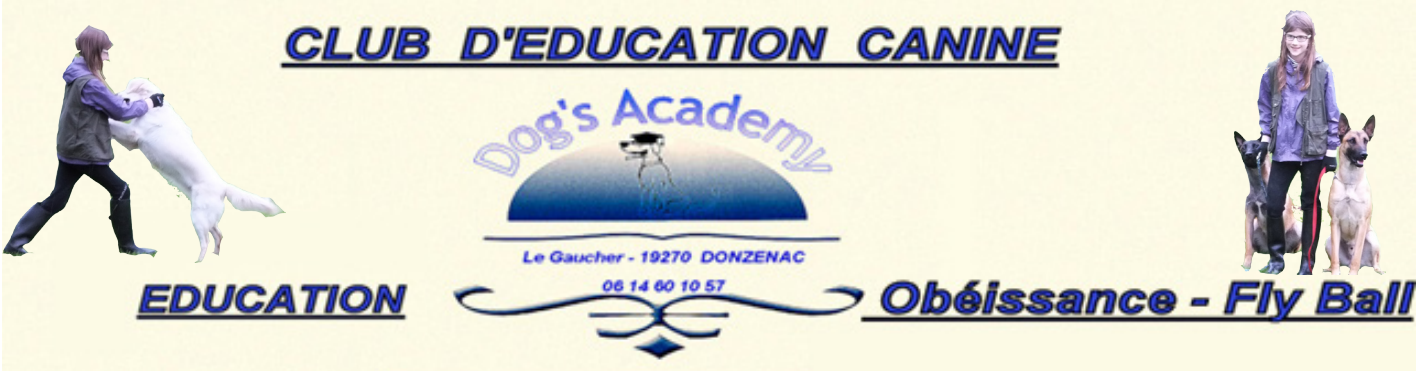

J'aime mon chien, alors je l'éduque
Le club d'éducation canine **Dog's Academy**
Le Gaucher (derrière la déchetterie)
19270 DONZENAC

Vous propose <u>une séance découverte gratuite pour:</u>
Apprendre à éduquer votre animal, lui donner des ordres, l'intégrer dans votre foyer.
Pour lui apprendre à écouter, obéir (assis, coucher, le rappel), ne pas tirer en laisse, et ne pas aboyer pour rien…
la dog's academy est heureuse de vous accueillir tous les samedis après-midi à partir de 14h15.

Un accueil chaleureux et convivial vous sera réservé. Les horaires et les disciplines sportives seront communiqués par la présidente: Monique Géral Marcilloux. **Renseignements au: 06 14 60 10 57**

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 octobre 2012, le conseil d'administration et le bureau ont été reconduit.

Au cours de l'année, le club a organisé :

- Une réunion hebdomadaire : chaque jeudi au local du club : rencontres, jeux divers, belote, goûter.
- Des cours de gymnastique hebdomadaires au club chaque lundi après-midi dispensés par un moniteur agréé.
- L'aquagym à la piscine de Brive les mardis
- Des lotos réservés aux adhérents le dernier vendredi de chaque mois.
- Des concours de belote : concours internes et le concours départemental. L'équipe Claude Palles-Claude Lauby a terminé première, l'équipe Evelyne-Jean-Jacques Vincent a fini seconde. (Ces deux équipes ont participé à la demi-finale départementale que nous avons organisée à la salle des fêtes le 4 avril.)
- Une exposition-vente annuelle le 13 novembre 2012.
- Une tombola qui a permis de distribuer de nombreux lots.
- Un repas de Noël : le 16 décembre 2012, repas festif animé par Franky et pendant lequel les artistes chanteurs du club ont pu faire montre de tout leur talent.
- La traditionnelle galette des rois le jeudi 10 janvier 2013.

- Un après-midi crêpes le jeudi 7 février 2013.
- Un repas farcidure à l'auberge des sources à Sainte-Féréole le samedi 6 avril 2013.
- Un après-midi spectacle animé par Jean-Paul Laplace le mercredi 13 mars 2013.
- Un spectacle Age Tendre et Tête de Bois au Zénith de Limoges le 15 mars.
- Un repas paella au cantou le 4 mai 2013.
- Deux animations à l'EHPAD : la galette des rois le 20 janvier et un loto le vendredi 29 juin 2013.

- Un voyage d'un jour sur le Canal du Midi le 11 avril 2013.
- Un voyage de 8 jours en Turquie du 24 au 31 mai 2013.
- Un voyage de 2 jours pour visiter Carcassonne et sa région les 2 et 3 octobre 2013.
- Un pique-nique dans les sous-bois du stade le mercredi 19 juin 2013.
- Un après-midi chantant avec Gérard Beaussonnie, le 6 juin 2013, à la salle des fêtes.
- Une marche tous les 15 jours le mercredi après-midi

Au cours de l'année, le club a participé :

- le 7 septembre 2013 au forum des associations.
- le samedi 20 octobre 2012, à Sainte-Féréole au goûter-animé organisé par l'instance de coordination de l'autonomie du canton de Donzenac.
- Le 27 novembre 2012, à une conférence sur la télésurveillance avancée et la domotique à l'EHPAD.
- le samedi 3 décembre 2012 au téléthon.
- le mercredi 13 mars 2013, à l'assemblée générale de la fédération départementale des clubs des aînés ruraux de la Corrèze à Naves. (Notre président a, au cours de cette assemblée, été élu au conseil d'administration de la fédération.)
- le lundi 8 avril 2013, à Saint-Pardoux à l'assemblée générale de l'instance de coordination de l'autonomie du canton de Donzenac.
- Le 14 septembre 2013 à la marche entre Lanteuil et Collonges-La-Rouge, soit 11 kilomètres, organisée par la fédération : marchons ensemble sur les chemins de Compostelle.

Projet 2014 :

Une nouvelle activité se met en place : un atelier de couture et tricot.

«Vieillir ensemble, ce n'est pas d'ajouter des années à la vie, mais c'est de donner de la vie aux années» : venez nous rejoindre

Bonne année 2014 à tous

FAMILLES RURALES DE DONZENAC

Familles Rurales, qu'est ce que c'est ?

Une association familiale

L'association de Donzenac est membre du mouvement Familles Rurales composé de 2500 associations en France. Comme toutes les autres associations Familles Rurales, elle a pour but de répondre aux attentes et aux besoins des familles du milieu rural. Elle les accompagne dans leur mission d'éducation et défend leurs intérêts. Elle participe a l'animation des territoires ruraux.

Notre association

L'association de Donzenac compte aujourd'hui plus de 60 familles adhérentes, qui participent à une ou plusieurs activités ou bénéficient de l'un ou l'autre de ses services.
Et pour qu'ils puissent fonctionner, une quinzaine de bénévoles s'engagent au quotidien, épaulé par les salariés de la Fédération Départementale.
L'adhésion à notre association est familiale, tous les membres de la famille accèdent aux activités.
Le Mouvement Familles Rurales est une association loi 1901 qui ne relève d'aucune sensibilité politique, confessionnelle ou catégorielle.

L'association de Donzenac propose des activités et services pour tous les ages de la vie, n'hésitez pas à prendre contact avec les personnes référentes qui pourront vous renseigner.

Les activités proposées:

Atelier poterie adultes
le lundi de 14h00 à 17h00
Contact : Alain Peuch 06.84.49.76.28

Atelier sculpture
le mardi de 14h00 à 16h00
Contact : 06.38.85.68.57

Atelier calligraphie/enluminures
Un samedi par mois de 13h00 à 17h00
Contact : Christine Gouaisbaut 06.07.35.89.57

Ateliers créatifs (nouveau !)
Permet aux enfants de découvrir différentes activités selon les compétences des bénévoles qui animent les ateliers.
le mercredi de 14h00 à 16h00
Contact : Sophie Marlé-Laffitte 06.75.92.77.06
Blog : «http://atelierscreatifsdonzenac.blogspot.fr/»

TONI-PILATES (nouveau !)
Le lundi de 9h00 à 10h00
Le mercredi de 9h00 à 10h00
Le mercredi de 20h00 à 21h00
Cours animé par un éducateur sportif diplômé
Contact : 06.38.85.68.57

Pratique :
Familles Rurales de Donzenac
48 rue du tour de Ville
19270 Donzenac
Tél : 06.38.85.68.57
Courriel : famillesrurales.donzenac@yahoo.fr

Jardins Familiaux : La Potagerie (nouveau !)
Inaugurés le 1er mai 2013, baptisés le 6 octobre 2013
Les douze parcelles sont attribuées.
Huit parcelles restent à venir.
En 2013 Emilie Gabet du CPIE a animé plusieurs débats dont l'atelier des insectes avec les enfants.
Contact : 06.38.85.68.57

Voisineurs (nouveau !)
Selon une convention entre l'EHPAD et la Fédération Départementale, des bénévoles rendent visite à des résidents : un moment d'échange et de convivialité.
Contact : 06.38.85.68.57

Formation BAFA et BAFD

Permanence consommation
Contact : Fédération Départementale :05.55.26.86.49

Notre association, qui a connu cette année une importante augmentation du nombre de ses adhérents, a consacré l'essentiel de son activité à ses deux principaux centres d'intérêt fondateurs.

- L'organisation de **MANIFESTATIONS CONVIVIALES** a réuni les habitants avec leurs familles et leurs amis, des villages de la Rochette, la Bonnie et les Mandaroux.

- La fête du Feu de la Saint Jean a été quelque peu perturbée par de petites averses qui ont obligé les participants à se réfugier momentanément sous des tentes improvisées pour déguster victuailles et spécialités culinaires apportées par chacun. Mais, elles n'ont pas empêché, la nuit tombant, d'assister à une joyeuse retraite aux flambeaux animée par les enfants et leurs parents et finalement à l'embrasement d'un imposant bûcher.
- Notre traditionnelle Fête du Pain du 15 août, a connu cette année encore un vif succès dans une sympathique ambiance - village réunissant anciens et nouveaux habitants. Les nombreux convives ont unanimement loué l'excellente qualité du repas gastronomique qui leur a été servi.
- En décembre, nous offrons un goûter de Noël aux enfants (et aux adultes) de nos villages auxquels le Père Noël vient distribuer des petits cadeaux.

- La **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET L'AMÉLIORATION DURABLE DE NOTRE QUALITÉ DE VIE** restent nos préoccupations.

- Nous avons reçu les réponses à nos insistantes démarches auprès des autorités concernées (DIRCO, Préfet, Députée, Président de la République) afin d'obtenir l'installation de dispositifs anti-bruit le long de l'autoroute. Toutes se limitent à nous assurer de leur compréhension et des études en cours de nos revendications... Nous poursuivrons notre légitime combat afin d'obtenir satisfaction.
- Nous restons attentifs à l'évolution et à la réactivation du «Plan Aménagement Village» de la Rochette et en particulier au réaménagement de la grange en Maison des Associations et à la valorisation du patrimoine existant: site Pont Celtique - vieux moulins et anciennes fontaines.

L'association «Vivre à la Rochette» présente à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

DONZENAC OXYGÈNE

L'association DONZENAC OXYGÈNE entame sa cinquième année d'existence.
En effet, nous nous inscrivons dans la continuité prônant toujours les valeurs du sport et de la convivialité.
De plus en plus de personnes chaussent les baskets, et veulent pratiquer un sport sain et facile. Quoi de plus simple que de courir ?

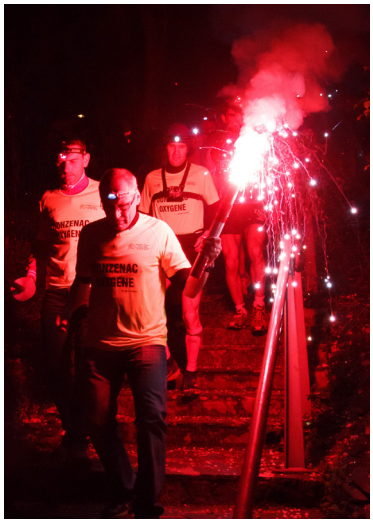

Nous accueillons donc du débutant au sportif des plus confirmés, dans un esprit de famille et de village. L'orientation de cette association a pour but de découvrir notre région et surtout notre commune à laquelle nous sommes très attachés, tout en pratiquant du sport.
Nous nous retrouvons donc pour arpenter les chemins de Mazières, de Travassac ou de la Rochette…, mais de nombreux licenciés participent à des courses régionales ou nationales, parmi les plus prestigieuses (La Course des templiers, les 24 heures de Brive, Trail hivernal du SANCY MONT DORE, Marathon d'Albi…..)

L'esprit de convivialité se cultive par le plaisir de se retrouver pour organiser deux manifestations sportives qui sont **LA DONZENAC DARK NIGHT/ LES SENTIERS DE LA RÉSISTANCE** et **LE TRAIL DU FOUR D'ESPEYRUT**.
Nous accueillons lors de ces deux manifestations plus de 500 coureurs et faisons découvrir notre commune à des gens de tout horizon.
Le point d'orgue de ces manifestations est la course nocturne La DONZENAC DARK NIGHT avec un départ en musique de nuit au sein des Pans de Travassac. A en croire les encouragements et les messages de sympathie, cette course est en plein essor.

Nous remercions donc tous les bénévoles, amis de Travassac, amis d'Espeyrut, amis de l'USD, Les Pans de Travassac , la mairie, tous nos sponsors et tous les autres sans qui nous ne pourrions pas organiser ces journées sportives et festives qui permettent au club de se retrouver et de passer de bonnes journées voir de bonnes nuits ensemble.

Venez prendre un bol d'Oxygène

Les nouveaux présidents Laurent COUSTY et Thierry BARRY

La saison débute avec nos seniors filles en Excellence régionale et nos seniors garçons, qui ont brillamment passé le second tour de la coupe de France, espèrent rejoindre les filles en Excellence régionale cette saison. Nous avons initié une école d'arbitrage au sein du club et la première session a regroupé 25 jeunes filles et garçons qui ont pu mesurer les difficultés et satisfactions de cet indispensable complément au jeu. L'école de hand garde depuis trois années consécutives son label d'argent de la FFHB Toutes les catégories d'âges des filières féminines et masculines sont représentées cette saison de l'école de hand (à partir de 6 ans) jusqu'aux loisirs (sans limite d'âge) soit 11 équipes dont 9 en compétition dans les championnats du limousin. Il reste malgré tout de la place pour tous car les équipes ne sont pas saturées. Venez donc nous rejoindre, l'accueil sera chaleureux. Nos quatre entraineurs diplômés et toute l'équipe de bénévole sont prêt à vous accueillir quelque soit votre niveau de jeu, du débutant au joueur confirmé. Comme tous les ans diverses animations vous seront proposées tout au long de la saison. Ces festivités ouvertes à tous dans la plupart des cas permettent beaucoup d'échanges constructifs au sein du club et de ses partenaires. Vous êtes tous et toutes conviés à venir encourager nos équipes lors des match du week-end dont vous pouvez avoir les horaires sur notre site : **h b c - a l l a s s a c - d o n z e n a c . c l u b e o . c o m**

Yoseikan Budo Donzenac
2013 - 2014

KAN l'école
BU la recherche de la paix
DO la voie

Le Yoseikan Budo Donzenac est une association sportive qui a pour objet la pratique d'un art martial créé par le Maître Hiroo Mochizuki. Le Yoseikan Budo permet une approche ludique des arts martiaux, développe la psychomotricité et embrasse une grande variété de techniques telles que: - coup de poins - projection - coup de pied - percussion - pied poing.
Mais aussi la pratique des armes: - bâton - bâton mousse - sabre

Le tout à pratiquer dans une ambiance conviviale et généreuse ouverte à tous.
Les entraînements ont lieu au Dojo municipal de Donzenac.
Cette année encore nous aurons la possibilité de pratiquer de nombreux stages au sein du club ainsi que la venue des deux fils du maître.

Les cours se déroulent:
Adultes: lundi de 20h à 21h (débutants confirmés)
de 21h à 22h (confirmés)
Enfants: vendredi de 19h à 20h (7 à 10 ans)
de 20h à 21h (10 à 16 ans)

Pour tous renseignements complémentaires:
Jean Yves Chermain: 06 18 57 85 45 Laurent Barougier: 06 75 64 14 71

Union Sportive de Donzenac

7 ans !!! U.S.D. 1944 - 2014

L'U.S.D. a retrouvé le niveau régional en 2012/2013 avec satisfaction puisque les hommes du coach Laurent Mons et du président Serge Labrot terminent à la 5ème place du championnat de Promotion de Ligue. Un classement prometteur en vue d'une saison 2013/2014 abordée avec beaucoup d'ambition.

Les gamadous ont, de plus, ramené pour la seconde fois en trois ans la Coupe de la Corrèze sur les bords du Maumont en s'imposant nettement sur le score de trois buts à un en finale aux dépends du CA Egletons.

L'équipe B termine à la seconde place du championnat de 2ème division de District, Frédéric Jalinat et les siens échouant par conséquent de peu dans sa quête d'accession à l'échelon supérieur. Performance réussie par l'équipe C qui disputera le championnat de 3ème division en 2013/2014, belle satisfaction pour Sébastien Moisan qui dirigeait pour la première fois cette équipe.

Les U19, en entente avec l'AS Brive, font une saison 2012/2013 de haute volée, terminant deuxième du championnat de ligue derrière l'ogre briviste : l'étoile.

Pour la saison 2013/2014, le recrutement de qualité opéré durant l'été permet d'espérer une accession à la Promotion d'Honneur pour le responsable technique Laurent Mons, parfaitement secondé cette saison par Mike Estève. D'ailleurs après sept journées les verts et blancs occupent la 1ère place. Quant à l'équipe B, entraînée par Frédéric Jalinat et accompagnée par Stéphane Lacoste et Philippe Gouyon, elle a le potentiel pour bien figurer dans son championnat. L'équipe C est toujours sous la responsabilité de Sébastien Moisan, avec l'aide de Florimond Montastier et Jean-Luc Ajuste.

L'école de Foot compte une centaine de licenciés permettant d'avoir des équipes dans toutes les catégories d'âge, des U7 aux U17. Ces jeunes se déplacent sur les terrains corréziens et progressent grâce au dévouement des éducateurs et dirigeants.

Vincent Mouret et Adolfo Monteiro sont les responsables de cette école de foot et coordonnent l'activité de tous les éducateurs bénévoles qui s'investissent tous les samedis pour que les jeunes donzenacois puissent pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions.

L'équipe Vétérans continue son parcours sous la houlette de Costa Porfirio et disputera une quinzaine de matches tout au long de l'année. Si vous avez 35 ans ou plus, vous pouvez rejoindre cette équipe qui pratique un football loisirs mais de qualité.

Enfin cette année 2014 marquera le soixante-dixième anniversaire du club, l'occasion d'une journée de festivités programmée le 14 juin 2014 au stade Jean Burin.

Fier de son passé, impliqué pour ses joueurs actuels et résolument tourné vers la formation, l'US Donzenac a réuni un comité de « sages » pour dégager les grandes lignes de cette journée. Véritable lien entre le passé et le futur, cette journée s'achèvera au Gymnase Max Dumond autour d'un apéritif et d'un repas avec animation musicale.

Les personnes ayant œuvré sur le terrain ou pour la vie du club recevront dans les prochains mois leur invitation pour participer à ce moment festif !

En savoir plus sur cette journée : **http://us-donzenac.webnode.fr/a70-ans-de-lusd/**

Vous pouvez toujours suivre chaque semaine l'actualité du club sur le site internet : http://us-donzenac.webnode.fr/ ou sur Facebook : www.facebook.com/usdonzenac

Le bureau de l'USD :
Président : Serge Labrot - Vice-Présidents : Francis Monteil et Sébastien Boulle
Secrétaires : David Farges
Secrétaire adjoint : Denis Monteil
Trésorier : Bernard Lacoste
Trésorier adjoint : Florence Chanourdie

Vive le foot – Vive l'U.S.D.

MARCHE NORDIQUE EN CORRÈZE

Information, promotion, stages d'initiation et de perfectionnement, sorties hebdomadaires Niveau santé et fitness, parcours balisés, encadrement par des brevets Fédéraux et coach INWA

L'association « Marche Nordique en Corrèze »

Association loi 1901 crée en Novembre 2010.
Agrément sport de la DDCSPP de la Corrèze.
Seule association référencée en Limousin comme acteur de marche nordique méthode INWA.
L'association est affiliée à l'INWA (International Nordic Walking Fédération) ainsi qu'à la représentation nationale INWA France
L'association est adhérente FNSMR (Fédération Nationale de Sports en Milieu Rural).

Des stages réguliers encadrés par un coach professionnel

Stage mensuel d'initiation et/ou de perfectionnement effectués par un coach national INWA ou un Nordic Walking Instructor et Brevet Fédéral FNSMR.
Réponses impératives à un questionnaire médical. Inscription obligatoire auprès de l'association.

Des sorties encadrées par des Brevets Fédéraux FNSMR/INWA bénévole

Gratuites pour les adhérents, 3€ pour les non-adhérents.
Sortie le mardi matin ou après midi « fitness » réservé aux adhérents.
Sortie le jeudi matin « santé limité » réservé aux adhérents.
Sortie le samedi matin « santé/débutants »
Les lieux sont définis en fonction des participants et de la météo.
Santé: marche modérée, débutants
Santé limité : limités physiquement, cardio, embonpoint, remise en forme, etc
Fitness: marche active, nécessite le niveau 2 minimum et être adhérent
PASS 5 sorties valable pendant la saison sportive

Des sorties « libres » où chacun se prend en charge ou bien dans le cadre d'un parc de nordic walking

Les niveaux d'expérience:

- Niveau 0: n'a suivi aucun stage
- Niveau 1: a suivi 1 stage mais pas de pratique
- Niveau 2: a suivi 1 stage et un minimum de 10h de pratique niveau santé
- Niveau 3: a suivi 2 stages et un minimum de 50h de pratique
- Niveau 4 : confirmé après 3 stages

Quelques chiffres de l'activité, depuis la création de l'association :

- 90 adhérents en 2012 et 144 en 2013.
- 350 sorties bihebdomadaires avec une moyenne de 23 marcheurs et 11km parcourus par sorties.
- 717 stagiaires ont suivis les stages d'initiation et de perfectionnement.
- Participations aux diverses manifestations départementales, nationales et internationales.

La Marche Nordique/Nordic Walking INWA/FNSMR

La Marche Nordique consiste en une évolution de la marche normale grâce à l'utilisation de bâtons spécifiques, qui créent un entraînement complet pour tout le corps. L'intensité de l'entraînement peut être adaptée aux conditions physiques de celui qui le pratique, selon trois différents niveaux : santé/bien-être, fitness et sport. Les mouvements exécutés avec la technique correcte améliorent la connaissance et le contrôle de son propre corps, la posture, la respiration et surtout la condition générale. La Marche Nordique améliore donc la qualité de vie et reste une activité accessible à tous.

Dans ce nouvel article, nous n'allons pas vous parler de prélèvement sur tel ou tel gibier, ni des dégâts occasionnés par le grand gibier, ni des protection des cultures, nous allons à l'aide de nos maigres connaissances sans approfondir tellement le sujet est vaste tenter de mieux vous faire connaitre les animaux que vous risquez de rencontrer au cours de vos ballades sur les pistes et dans les forets de notre belle commune.

Nous commencerons non pas par le plus grand mais par le plus puissant de nos animaux : **Le SANGLIER**. Notre animal vit en bande de plusieurs individus pouvant aller de deux à quinze sujets de tout âge dirigée généralement par la plus vieille femelle(la laie meneuse)c'est elle qui détient la connaissance du terrain pour la nourriture et le repos. L'accouplement a lieu généralement en décembre, gestation d'environ 116 jours (astuce : 3mois 3semaines 3jours) pour des naissances début avril. Il est toutefois courant d'observer de jeunes marcassins à l'automne.

La laie avant de mettre bas se construit un nid (le chaudron) fait de branches mortes, fougères herbes sèches pouvant mesurer jusqu'à un mètre de haut pour donner naissance de 2 à 8 petits qui pourront y rester une quinzaine de jours. A la naissance moins d'un kilo, six mois après si l'alimentation est bonne 40 à 50kg ,adulte entre 80 et 100kg ,certains gros mâles arrivent a plus de 140kg (même à DONZENAC). Marcassins, ils portent une livrée marron rayée de noir, à trois mois les rayures s'estompent pour passer au pelage roux, à l'âge de six mois il prend sa couleur d'adulte, son espérance de vie est d'environ 15 ans. Le sanglier n'a pas une bonne vue par cotre l'ouïe et l'odorat sont très développés,il est essentiellement nocturne pour la recherche de la nourriture, il mange a peu près tout (vers,limaces,escargots,fruits,châtaignes,glands,céréales…)il n'hésite pas entrer dans un mais pour se délecter des épis et l'instant d'après il attrapera une branches de cerises mures, tant pis si la branche casse, sur son chemin il prendra même le temps de croquer une charogne puante. Contrairement aux idées reçues il n'est pas migrateur, il est très attaché à son lieu de naissance, même si parfois sa recherche nocturne de nourriture l'emporte loin de ses terres natales. Pour les mâles le territoire peut s'étendre jusqu'à 15000 hectares, ces derniers n'étant pas chargés de familles.

Bien qu'ayant survolé le sujet, nous espérons que ces quelques lignes vous font mieux connaitre cet animal, et si vous avez la chance d'en croiser, vous les regarderez d'une autre façon.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont participés à notre loto annuel et vous informons que le prochain aura lieu le 15/02/2014.

Nous vous informons de la nouvelle nomination de notre Garde Chasse Communal en la personne d'Alain Coudert. Pour tous renseignements, vous pouvez le contacter au 05.55.85.69.76 ou au 06.86.59.26.75

Au nom du bureau et de tous ses adhérents nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2014.

Société communale des chasseurs. Pour tout renseignement :
François COUDERT président 06 23 99 18 96 / 05 55 84 51 73
ou **Claude MOMOT** 06 31 15 96 72

Mairie de Donzenac

Tél. : 05 55 85 72 33 - Fax: 05 55 85 69 03

E-Mail: mairie-donzenac@orange.fr - Site Internet: www.donzenac.correze.net

Borne Numérique: info-donzenac.eu

Horaires d'ouverture

Services administratifs: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Service de l'urbanisme et de la voirie: du lundi au vendredi de 9h à 12h en mairie et de 13h30 à 18h sur rendez-vous.

Permanences

- **Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton de Donzenac - Tél. : 05 55 85 73 79**
  le 1er et le 3ème mercredi du mois de 14h à 16h en Mairie.
- **Mission locale:** le dernier mercredi de chaque mois, sur rendez-vous, en Mairie.
- **Assistante sociale - Tél. : 05 55 74 49 72**
  le jeudi de 9h30 à 11h45 sur rendez-vous, 48 rue du Tour de Ville.
- **Architecte des bâtiments de France:** dernier lundi de chaque mois, sur rendez-vous, en Mairie.

Déchèterie «Le Gaucher»

Tél. : 05 55 85 67 64

Horaires d'ouverture:

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi:
- de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mardi: de 9h à 12h

SIRTOM

Ramassage hebdomadaire des bacs marrons:
vendredi matin (mercredi qui précède en cas de jour férié)

Ramassage des bacs jaunes (semaines paires):
lundi matin (mercredi qui suit en cas de jour férié)

Élagage

La végétation des propriétés privées ne doit pas empiéter sur le domaine public. **Il appartient aux propriétaires de procéder à l'élagage de leurs plantations, au droit de leur propriété, en limite du domaine public.**

Autorisations de Voirie

Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'échafaudages, le dépôt de matériaux, le stationnement de camions de déménagement, de camions de travaux, etc.:
Toute autorisation doit être demandée en mairie, au minimum une semaine à l'avance.

Écobuage

Par arrêté préfectoral, les feux d'écobuage sont interdits à moins de 200mètres des zones boisées, landes, friches etc.:
- du 15 février au 31 mai
- du 1er juillet au 30 septembre

En outre, seules les incinérations en tas sont permises (les feux courants sont interdits).

Propriétés privées

Nuisances sonores (bricolage, jardinage)
Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants:
- les jours ouvrables:
de 8h30 à 12h et de 14H30 à 19h30
- le samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés: de 10h à 12h.

L'École Maternelle

Petite Section
M. D. Aujol
ATSEM: Christine Sommier
29 élèves

Petite et Moyenne Section
Mme N. Petit
ATSEM: Marie Lavaux
26 élèves

Moyenne et Grande Section
Mme A. Bost
ATSEM: Véronique Bugeat
27 élèves

Grande Section
Mme M. Hebting
ATSEM: Arlette Boulle
26 élèves

L'École Primaire

Grande section CP - Mme K. Latreille
23 élèves

CP CE1 - Mme T. Auconie
24 élèves

CE1 - M. F. Lagarde
28 élèves

CE2 - Mme A. Roques
23 élèves

CM1 - Mme C. Pestourie
23 élèves

CM1-CM2 - Mme L. Sclafer
23 élèves

CM2 - Mme V. Rufino
25 élèves

CLIS - Mme S. Gaillac
13 élèves